

# Le magazine de Pont-Péan

MUNICIPALITÉ - PENSER L'AVENIR - VIVRE À PONT-PÉAN

DOSSIER

CONCERTATION PUBLIQUE  
SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

DU 27 NOV. AU 16 DÉCEMBRE  
CHOISISSEZ VOS PROJETS PRÉFÉRÉS  
BUDGET PARTICIPATIF 2021



© GG. débagio

N° 159  
DÉCEMBRE  
2021

[pontpean.fr](http://pontpean.fr)

## MUNICIPALITÉ

EXPRESSION POLITIQUE - p.04  
 CONSEILS MUNICIPAUX - p.05  
 PORTRAIT D'AGENT - p.06  
 SOCIAL - p.07

## PENSER L'AVENIR

CCAS - VULNÉRABILITÉ - p.08  
 RYTHMES SCOLAIRES - p.10  
 FABRIQUE CITOYENNE - p.12  
 BIODIVERSITÉ - p.16

## VIVRE À PONT-PÉAN

ESPACE BEAUSOLEIL - p.18  
 MÉDIATHÈQUE - p.20  
 ASSOCIATIONS - p.22  
 VIE ÉCONOMIQUE - p.28  
 INFOS PRATIQUES - p.30  
 AGENDA - p.32



Retrouvez toute l'information  
de votre ville sur son site internet  
**WWW.PONTPEAN.FR**



Recevez chaque semaine l'actualité  
pont-péannaise en vous inscrivant  
à la newsletter



Suivez @VilledePontPean



Michel DEMOLDER  
Maire de Pont-Péan

# ÉDITO

Chères Pont-Péannaises,  
chers Pont-Péannais,

La situation sanitaire qui perdure avec cette 5<sup>e</sup> vague de la pandémie de covid-19, liée au variant Delta plus contagieux, nécessite une grande vigilance. Le maintien et le renforcement des gestes barrières, individuels et collectifs, est impératif pour nous protéger et protéger nos proches. Dans ce contexte, nous avons été contraints de reporter le repas des aînés initialement prévu le 20 novembre. Un arrêté préfectoral a également réintroduit **l'obligation du port du masque dans tous les lieux soumis au passe sanitaire pour toutes les personnes de plus de 11 ans, du 22 novembre au 13 décembre**. Nous espérons tous une évolution plus favorable avant les fêtes de fin d'année.

La période est aussi celle des concertations et de l'implication citoyenne. **La concertation publique sur les rythmes scolaires** s'adresse à tous les parents dont les enfants sont scolarisés au groupe scolaire Lucie Aubrac pour recueillir leur avis sur l'expérimentation mise en place depuis 2018 (semaine de 4 jours et demi pour les classes élémentaires et semaine de 4 jours pour les classes maternelles). Je remercie les parents, enseignants et agents qui se sont réunis plusieurs fois au cours de l'année pour préparer et permettre cette consultation dans les meilleures conditions. Merci également aux nombreuses familles qui ont répondu au questionnaire diffusé via le portail famille. **Cette démarche de consultation sera présentée au conseil municipal de janvier pour permettre aux élus de se prononcer en tenant compte des avis émis.**

**Du 27 novembre au 16 décembre tous les habitants de la commune sont appelés à désigner leurs projets préférés** dans le cadre d'un vote sur les 6 projets citoyens présentés dans ce magazine. Il s'agit du premier **budget participatif doté de 10 000 €**. Je salue le travail des porteurs de projets et invite tous les citoyens à donner leur avis. Les projets sélectionnés par votre vote pourront être réalisés dès l'année prochaine.

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la précarité et du chantier jeunesse métropolitain, Rennes métropole va conduire **une étude sur les conditions de vie des jeunes métropolitains de 18 à 25 ans** lors du 1<sup>er</sup> semestre 2022. **Pont-Péan est un des 3 territoires pilotes** qui vont être mobilisés pour accompagner cette démarche. L'animation de ce diagnostic sera coordonnée par la mission jeunesse de Rennes Métropole avec l'appui de la SCOP la Trame. L'objectif est de donner voix aux jeunes à partir d'ateliers de théâtre qui pourront soutenir leur expression pour construire et accompagner une dynamique collective. Dans un contexte de crise sanitaire qui frappe plus durement les jeunes, cela nous permettra de mieux connaître leurs besoins.

**Au nom de conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.**

pass COVID-19  
sanitaire

Le Pass Sanitaire est requis pour accéder aux salles et équipements communaux recevant du public (médiathèque, espace Beausoleil), ainsi qu'aux événements organisés sur l'espace public ou dans un lieu ouvert au public susceptibles de donner lieu à un contrôle de l'accès des personnes.



## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

**Le 19 octobre dernier, 2 inaugurations se sont déroulées sur notre commune.**

Le matin, il s'agissait de l'inauguration de la **ferme solaire**, projet porté par un partenariat entre une entreprise du bâtiment (le Groupe de BTP Gagneraud, et sa filiale bretonne Groupe Marc, propriétaire du terrain), le Groupe IEL, spécialiste des énergies renouvelables, et la Société d'Économie Mixte Energ'IV créée par le Syndicat Départemental d'Énergie et plusieurs collectivités territoriales, dont Rennes Métropole. À ce jour, c'est la plus grande ferme solaire de Bretagne qui produit de l'électricité pour 5 000 foyers, soit l'équivalent de 11 000 personnes. Les habitants de Pont-Péan et de Bruz se sont fortement mobilisés : 180 personnes, dont la moitié de Pont-Péan, ont souscrit à un financement participatif qui a récolté 1 Million d'euros en 2 semaines. Cela montre l'intérêt des habitants pour le développement d'énergies durables dans un contexte de dérèglement climatique qui met en danger notre planète.

En fin d'après-midi, la plantation du premier arbre de la **résidence Ekip'Age** a permis de rassembler l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour que ce projet sorte de terre : le Groupe Duval, le bailleur social Aiguillon Construction,

la Mutualité Française, la municipalité et le CCAS. **Dans un contexte où la génération du baby-boom aura entre 70 et 95 ans en 2040, il nous faut anticiper les besoins à venir.** Cet équipement permettra d'accueillir des personnes en perte d'autonomie mais qui veulent résider le plus longtemps possible dans un cœur de bourg et au plus près des commerces et services. Les études récentes de l'AUDIAR (agence d'urbanisme du pays de Rennes) envisagent une hausse comprise entre 150 % et 200 % des habitants de plus de 75 ans sur notre commune d'ici 2040. Nul doute que nous devons dès maintenant prévoir les habitats et équipements qui répondront aux futurs besoins de toute la population.

**C'est avec satisfaction que nous avons appris que la commune recevra le 27 janvier 2022 le prix « Zéro Phyto » lors du Carrefour de Gestion de l'Eau.** Ce prix est l'aboutissement d'une démarche engagée depuis 10 ans pour ne plus utiliser de pesticides sur l'ensemble des espaces publics de la commune. Elle a mobilisé les agents et les élus avec une progression accentuée depuis la Loi Labbé de 2014. Aujourd'hui, la commune a atteint le niveau 5 de la charte régionale, soit le niveau le plus élevé (utilisation d'aucun pesticide de synthèse y compris pour le cimetière et les terrains de sports). Nous remercions les agents pour leur implication au quotidien car cette démarche est avant tout un travail d'équipe nécessitant aussi de la communication auprès des habitants. Qu'ils soient ici remerciés pour leur professionnalisme.

■ **Les élus de la liste Nouvel Élan pour Pont-Péan**

## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Le 10 octobre dernier, la plantation du premier arbre, de la résidence Ekip'Age, rue de Tellé, a symbolisé le démarrage de la construction de ce futur lieu de vie de 36 logements. Fruit d'un travail de longue haleine réalisé suite à l'Analyse des Besoins Sociaux de fin 2013, le projet cible l'habitat des personnes âgées voire d'adultes handicapés, autonomes recherchant tous un environnement sécurisant. Innovant par sa composition d'acteurs et par son modèle économique, cette réalisation devrait être une première réponse aux attentes du public concerné sans impacter lourdement les finances communales. Si tout semble sur les rails, la commune doit travailler le projet de vie avec la Mutualité Française. Les élus « l'Avenir Avec Vous » veilleront à ce que le public ciblé initialement, ne soit pas oublié. Le projet est consultable sur nos sites internet et Facebook.

Nous vous invitons à lire le procès-verbal du conseil municipal du 13 septembre, pour constater avec tristesse que nous

nous apprêtons à engager plusieurs millions d'euros sans avoir réfléchi au fonctionnement de l'espace muséal dans le bâtiment de la mine. Après que l'association Galène se soit retirée de ce projet, nous nous interrogeons sur ces espaces, leurs accès, même leur intérêt. Bel exemple de gaspillage de l'argent public !

Le projet de relocalisation de la petite enfance semble enfin bien parti après avoir « patachonné » pendant six ans. Par extension, si le besoin de crèche fait l'unanimité, nous craignons que seules des solutions municipales soient envisagées avec des impacts financiers importants et durables. Quant à la réalisation d'un local/atelier pour les associations qui faisait partie de notre programme, nous suivons ce projet avec intérêt et vigilance pour ne pas accoucher une nouvelle fois d'une solution surdimensionnée et financièrement indécente.

**Aidez-nous à protéger les intérêts de notre commune.**

[laveniravecvous.pontpean@gmail.com](mailto:laveniravecvous.pontpean@gmail.com)

<https://laveniravecvous.blogspot.com>

<https://www.facebook.com/laveniravecvous-pontpean/>

# L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

**13 SEPT. 2021**

**Projet espace petite enfance Fonds d'urgence 35 - Soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale - Demande de subvention au Département**

La municipalité a pour projet la construction d'un espace petite enfance. Ce projet est issu d'une réflexion engagée par le mandat précédent et confortée par l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 par la commune.

**Cette analyse a identifié notamment :**

- Des difficultés pour les familles de trouver un mode de garde adaptée et non subie,
- Le vieillissement des assistantes maternelles et le souhait des professionnels d'être accompagnés dans le cadre d'une structure,
- Les locaux actuels inadaptés et exigus,
- L'absence de structure de conseil et d'accompagnement à la recherche d'un mode de garde pour les familles,
- L'attrait de la commune pour les 25-49 ans, qui sera renforcé par le programme 2021-2030 de construction de logements (581 logements hors initiative privée).

Face à ce constat, la municipalité a décidé de renforcer sa politique petite enfance avec la construction d'un espace petite enfance adaptée et dimensionnée à cet accroissement de population. Ce futur bâtiment accueillera un Relai Assistantes Maternelles (RAM) et un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Ce futur bâtiment s'inscrit dans le projet d'aménagement du territoire porté par la commune.

Par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2021, il a été décidé d'attribuer le marché d'études et maîtrise d'œuvre au groupement constitué par le cabinet Atelier du Port Lanvallay, ainsi que le cabinet EICE de Tréguéux.

**Le plan prévisionnel de financement**

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Désignation	H.T.	Désignation	H.T.
Travaux	383 000 €	Fonds de concours 2021 Rennes Métropole (40 %)	168 000 €
		Subvention non attribuée	
		Département - Fonds de Soutien aux Projets Locaux	75 000 €
Maîtrise d'œuvre	33 000 €	CAF	à déterminer
Bureaux de contrôle technique - SPS	4 000 €	Part communale	177 000 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>420 000 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>420 000 €</b>

Aussi, dans le cadre de sa recherche de financements, la commune dépose au titre du Fonds d'urgence 35 de Soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale un dossier de demande de subvention (subvention de 20 % plafonnée à 75 000 €) auprès du Département.

**Petite enfance Règlement intérieur et Charte de fonctionnement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, approuve le règlement intérieur et la charte de fonctionnement de l'espace jeux, selon les objectifs suivants :

- Permettre un éveil, une socialisation, l'apprentissage du partage,
- Faire connaissance avec l'autre,
- Se détacher en douceur du parent, de l'assistante maternelle,
- Prendre le temps d'être avec l'enfant, respecter ses envies, sa disponibilité,
- Découvrir le plaisir de lire, chanter, jouer ensemble,
- Proposer un lieu de rencontre entre parents et assistantes maternelles,
- Accueillir les nouveaux venus sur la commune,
- Permettre aux assistantes maternelles de se retrouver, d'échanger sur leur profession,
- Découvrir de nouveaux jeux,
- Permettre aux enfants prochainement scolarisés de découvrir l'école (dans le cadre de la mise en place de la passerelle école).

**11 OCT. 2021**

**Convention entre les villes de Pont-Péan, Saint-Erblon et Chartres-de-Bretagne, pour la mutualisation de la production de bisannuelles et vivaces**

D'un commun accord, les communes de Pont-Péan, Saint-Erblon et Chartres-De-Bretagne ont pour objectif de mutualiser la production des bisannuelles et vivaces afin :

- D'échanger sur les pratiques et expériences,
- De réduire le coût de fonctionnement de la production florale,
- De produire un volume plus important de bisannuelles et vivaces.

En respect des objectifs de la convention, l'ensemble des partenaires se réunira vers la mi-juin, afin de formuler les commandes de bisannuelles et de vivaces selon les catalogues des fournisseurs reçus au préalable et courant novembre, la ville de Chartres-de-Bretagne établira un état des commandes. Le prix unitaire pourra être réévalué chaque année. Les communes de Pont-Péan et Saint-Erblon s'engagent à rembourser la ville de Chartres-de-Bretagne, au réel des frais engagés.

Désignation	Bisannuelles	Vivaces
Consommables	0.06 €	0.05 €
Main d'œuvre	0.09 €	0.13 €
<b>TOTAL</b>	<b>0.15 €</b>	<b>0.18 €</b>

La ville de Chartres-de-Bretagne aura la responsabilité de :

- Gérer le fonctionnement et les coûts financiers incombant au site de production (électricité, bâches au sol, entretien des abords, etc.),
- Gérer le système d'arrosage automatique alimenté par de l'eau non potable,
- Assurer le coût de travaux d'amélioration de site de production.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, accepte la présente convention.

**EN DIRECT** SUIVEZ LES CONSEILS MUNICIPAUX SUR FACEBOOK LIVE @VilledePontPéan

**RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR :**  
[www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)

## ÊTRE RESPONSABLE D'UN LOCAL JEUNES

Romain exerce ses missions auprès des jeunes Pont-Péannais. 70 % de son temps d'emploi est consacré à ses missions de responsable du Local Jeunes. Les 30 % restant sont consacrés à l'animation auprès des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire lors des temps périscolaires et des Temps d'Animations Périscolaires (TAP).

### Quels est le rôle d'un responsable de local jeunes ?

Avec l'équipe jeunesse, j'accueille les jeunes, je leur propose des activités et je les accompagne dans leur prise d'autonomie. Je réalise également le suivi de la structure (budget, gestion des inscriptions, encadrement de l'équipe d'animateurs, communication auprès des familles).

### Comment est-ce que tu construis un programme d'animations ?

Au local, nous proposons des animations qui répondent aux objectifs du vivre ensemble, de l'engagement et de l'appropriation du territoire. Le programme est aussi construit en fonction des compétences et des centres d'intérêt de l'équipe. Certains animateurs préfèrent le sport, d'autres les loisirs créatifs, les jeux... Nous prenons des idées un peu partout et surtout nous ne perdons pas de vue le projet pédagogique défini en équipe.

À Pont-Péan, il y a également une volonté de construire le programme d'animations avec les jeunes, pour qu'ils ne soient pas simplement des « consommateurs » d'activités, mais aussi des acteurs. D'un point de vue pédagogique c'est beaucoup plus riche et intéressant.

Pendant les vacances par exemple, nous organisons des temps d'échanges où les jeunes nous font part de leurs envies et ensuite on étudie ensemble la faisabilité en fonction du budget, du transport, réservation...

### Peux-tu nous parler de ton parcours ?

J'ai obtenu mon BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) à 17 ans, ce qui m'a permis d'effectuer diverses missions d'animateur au sein de communes du département. Puis dans le cadre du dispositif de Contrat d'Avenir, l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances) m'a recruté en tant qu'animateur dans une commune au sud de Rennes. J'ai pu y préparer et obtenir le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) d'animateur périscolaire.

En 2018 j'ai obtenu mon BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) spécialité « Loisirs Tout Public ». Il s'agit d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac) qui permet d'assurer la direction d'un accueil collectif de mineurs (ALSH, Local Jeunes ou des directions sur des séjours). J'ai rejoint l'équipe de Pont-Péan en tant qu'animateur enfance/jeunesse en septembre 2019.

En septembre 2021, lors de la restructuration du Pôle Petite enfance, Éducation, Jeunesse, il m'a été confié la mission de responsable du local jeunes.

### Qu'est ce qui te plaît dans ton métier ?

J'aime être au contact des jeunes, construire des projets avec eux. Le rôle pédagogique de l'animateur est important à mes yeux, car je crois très fort en l'Éducation Populaire.

### Qu'est-ce que tu trouves difficile dans ton métier ?

On n'est pas toujours disposés à prendre part à des débats philosophiques ou sociétaux avec des ados en fin de journée et pourtant il faut rester disponibles mentalement pour les jeunes. La dimension sécurité est également très importante et requiert une vigilance constante.

### Quel conseil donnerais-tu à quelqu'un qui souhaiterait devenir animateur ?

Je lui dirais de tenter l'expérience. On a tous quelque chose à transmettre aux autres. Ce métier permet cet échange. Pour ma part, je trouve cela très valorisant et ça m'apporte beaucoup humainement.



## ITINÉRAIRE D'UNE PONT-PÉANNAISE

Annick Brozek est née en 1938 au lieu-dit "Le Louvrel" à Pont-Péan, alors territoire de Saint Erblon.

En ces temps-là, la vie ne ressemblait pas du tout à celle que nous connaissons aujourd'hui.

Pont-Péan était une zone agricole, la route entre le lieu d'habitation et le « bourg » était un simple chemin de terre emprunté par les charettes et quelques voitures existantes. C'est ainsi qu'Annick se rendait à l'école à pied, chaussée de sabots, qu'elle prenait soin de retirer au profit de chaussons, avant de pénétrer dans la salle de classe.

Annick fréquentait l'école encore existante et parle avec émotion de son maître Monsieur Beauplet.

La guerre et son traumatisme sont encore présents dans l'esprit de l'octogénaire, racontant s'être rendue à pied à

Bruz au lendemain du bombardement, afin de savoir si sa cousine n'avait pas péri sous les bombes.

En quête de liberté, à l'âge de 15 ans, elle répond à une annonce parue dans le journal et « monte » à Paris afin de se mettre au service d'un libraire pour s'occuper de ses enfants. Beaucoup de jeunes bretonnes ont répondu à de telles annonces à cette époque, afin de s'extirper de cette vie provinciale. Mais l'aventure était hasardeuse, ces jeunes gens s'exposant à de mauvaises rencontres.

L'épisode parisien durera dix années, au bout desquelles Annick reviendra à Rennes, accompagnée de son mari rencontré à Paris. Elle sera gérante de la station-service route de Fougères à Rennes. Puis elle retournera à Pont-Péan au lieu-dit "La Croix" sur les terres de son enfance où elle coule des jours heureux.

"Après de mon arbre, je vivais heureux..."

## DÉMARRAGE DE LA CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE ADAPTÉE

Mardi 19 octobre, Michel Demolder, Maire de Pont-Péan, Valérie Dubant-Küng Directrice Générale de la promotion immobilière du Groupe Duval, Alain Yven Président VYV3 Bretagne et Christian Chopperis Directeur de la promotion Aiguillon ont planté symboliquement un premier arbre pour marquer le début de la construction de la résidence d'habitat accompagné pour personnes âgées autonomes Ekip'Age.

Situé en plein cœur du centre ville, rue du Tellé, à proximité des commerces, l'ensemble sera composé de 36 logements, d'espaces communs. Ainsi, il sera possible d'être à la fois, chacun chez soi, partager des moments de convivialité entre résidents et recevoir des proches.

Il s'agit d'un concept innovant qui répond à un besoin sociétal de vieillissement de la population, visant à favoriser l'autonomie des personnes.

L'accessibilité est le maître mot du projet, tant en termes d'équipement des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, qu'en termes de revenus avec des loyers adaptés aux capacités financières des résidents, grâce notamment à une participation financière de la commune.



L'ouverture de la résidence est prévue début 2023.

Renseignements : 02 99 79 89 88 et <https://www.groupe-duval.com/patrimoine/wp-content/uploads/2021/09/FICHE-REFERENCE-SENIOR-PONT-PEAN.pdf>

## BIENVENUE À



### Sandrine Le Borgne

Sandrine Le Borgne a rejoint, le 8 novembre, le pôle administratif de la commune en tant que Gestionnaire des Ressources Humaines. Elle a pour mission principale la gestion de la carrière et de la paie des agents de la collectivité. Ses compétences sont mises à profit également pour le développement d'outils, de suivi et d'actions dans le domaine de la formation, du développement des compétences, de la prévention et de la santé au travail et du suivi de la masse salariale.



### Katell Noël

Katell Noël agent administratif au service missions temporaires du Centre de Gestion 35, remplace Emmanuelle Mars jusqu'au mois d'avril. Elle a pour mission l'accueil du public, des tâches de secrétariat et d'assistante de direction en mairie. Elle effectue également la facturation des accueils du Pôle Petite Enfance, Éducation, Jeunesse.



### Anaïs Fournet-Mazard

Anaïs Fournet-Mazard ancienne saisonnière des services techniques a intégré l'équipe en septembre dernier en tant qu'agent d'entretien des espaces publics urbains / agent d'entretien et hygiène des locaux. Elle remplace Céline Merlet durant son absence.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration à Pont-Péan

## LA NOTION DE VULNÉRABILITÉ

*Le décès d'un proche, la maladie, une séparation, un licenciement, sont des événements qui retentissent sur notre équilibre psychique et nous fragilisent. Ainsi, nous pouvons nous sentir, à des moments, plus vulnérable car avec moins d'énergie, une moindre capacité à raisonner ou relativiser, une tendance à s'isoler. Parfois, il est, en plus, difficile de percevoir cette vulnérabilité pour soi-même. Cet état expose potentiellement à des abus.*

Dans toute vie, l'individu est exposé à des risques de différentes natures et plus ou moins importants, notamment selon son contexte de vie et les protections dont il bénéficie. En cela, tout un chacun connaît des moments de vulnérabilités sans en être affecté dans la même durée et intensité. Ainsi, on peut dire que l'exposition à la vulnérabilité est commune à tous les individus mais non égale.

Ne laissons pas dire que la vulnérabilité d'une personne est liée à sa seule responsabilité, à ses choix individuels car, nous l'avons éprouvé dans la crise sanitaire, nous sommes tous interdépendants et les causes de la survenue de difficultés sont souvent complexes. Chacun de nous a ses compétences et failles, quel que soit ce qu'il traverse, aussi évitons de réduire la personne à sa vulnérabilité mais tenons en compte. Baignés dans une société où le culte de la performance, de la jeunesse, de la réussite imprègnent nos rapports, les défaillances peuvent générer du rejet.

Heureusement, on peut agir sur l'environnement pour le rendre moins vulnérabilisant, plus solidaire, et parallèlement, soutenir la personne pour atténuer les effets des difficultés qu'elle connaît, par exemple en la renforçant dans ses ressources, ses capacités.

### DÉMARCHAGE COMMERCIAL ABUSIF

Nous avons tous en tête la mésaventure d'une voisine, d'un cousin, qui « se sont fait avoir » par des démarcheurs à domicile déployant une grande persuasion pour la signature de contrats ou l'achat de produits.

La majorité des plaintes de consommateurs portent notamment sur le démarchage abusif des fournisseurs d'électricité, d'énergies renouvelables ou d'opérateurs téléphoniques.

Le démarchage abusif à l'égard des consommateurs fait l'objet d'une protection particulière. Il faut savoir qu'il est interdit à tout vendeur de porte à porte d'encaisser un paiement ou de débiter le compte du consommateur dans un délai de 7 jours suivant la commande. De plus, le délai de rétractation dont dispose le consommateur est passé à 14 jours (contre 7 autrefois), et son remboursement doit intervenir dans un délai maximum de 14 jours après qu'il ait signifié au professionnel sa volonté d'annuler la vente. Enfin, les sanctions pénales ont été renforcées à l'égard des entreprises coupables d'abus de faiblesse de consommateurs vulnérables (personnes âgées, handicapées, etc.).

En tout cas, une personne qui doute du bien-fondé de l'achat qu'il a consenti suite à un démarchage à son domicile, doit absolument en parler à son entourage, surtout si l'achat représente un engagement financier important.



Pour ce faire, la personne flouée doit être suffisamment en confiance avec le proche à qui elle se confie, de façon à ce qu'un sentiment de honte ne la dissuade pas de raconter sa mésaventure. Ce sont ce genre d'épisodes contrariants qui font réaliser à l'intéressé qu'il a besoin d'aide dans certaines circonstances, sans qu'il ait pour autant à se considérer « incapable ».

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a également mis en place le site Signal Conso, sur lequel vous pouvez signaler si vous avez été victime d'une arnaque, d'un démarchage abusif et quelle est l'entreprise concernée. <https://signal.conso.gouv.fr/>

### EMPRISE PAR UNE PERSONNE MAL INTENTIONNÉE

Si, dans un premier temps, « le prédateur » suscite une forme d'admiration, de fascination, celui-ci agit néanmoins pour anéantir l'identité de la personne et rompre ses liens, de façon à progressivement la rendre dépendante de lui.

C'est ce risque contre lequel luttent depuis 1975 les associations pour la défense des familles et de l'individu victimes de sectes (ADFI).

Lorsque l'association est interpellée autour d'une situation, les membres ne jugent pas les croyances mais bien les dangers pour l'individu. L'ADFI est laïque, républicaine et apolitique, ainsi elle se situe au niveau des agissements et des comportements contraires aux droits de l'homme, aux droits de l'enfant et à ceux de la République.

Le Président de la section d'Ille-et-Vilaine, M. Boucher-Doigneau, explique qu'il y a eu une forte évolution du phénomène sectaire. Les principales sectes recrutent moins, peut-être parce que leur idéologie est en décalage avec l'évolution sociétale. Ce que l'ADFI observe davantage aujourd'hui, c'est l'émergence à la fois de pseudo-thérapeutes qui mettent quelques personnes sous dépendance en mettant en avant la santé, le bien-être, et également la multiplication de pasteurs surfant sur l'attrait du mysticisme. Les motivations de ces nouveaux gourous sont par contre les mêmes, à savoir leur attrait pour la domination, l'argent, voire des dérives sexuelles.

Certains signes doivent alerter la personne ou l'entourage, tels qu'une modification du comportement, de la tenue vestimentaire, du vocabulaire, des centres d'intérêts, du régime alimentaire. Elle peut être associée à un désinvestissement de la vie familiale, affective, professionnelle. L'attitude agressive ou indifférente, ou encore le repli sur soi ou l'exaltation pour une cause nouvelle, sont d'autres symptômes possibles, de même que d'importants besoins d'argent (emprunts bancaires et auprès de proches).

L'ADFI a elle d'autres caractéristiques qui lui permettent d'identifier le phénomène dans lequel la personne se trouve : maître, structure hiérarchisée, répartition du pouvoir, recrutement,...

Aux proches, il est conseillé de ne pas s'affoler, de s'informer et surtout de garder le contact. Mieux vaut se montrer positif, calme et ouvert au dialogue en évitant de heurter de front les convictions nouvellement acquises par la personne.

Si on peut relever les contradictions évidentes, évitons que la personne ait à les justifier, et procédons plutôt par questionnement que par jugements, ceux-ci se révéleront contre-productifs. À vouloir trop brutalement mettre en garde une victime, on risquerait de la conforter dans son erreur.

*Ne restez pas seul, l'ADFI vous accueille et vous aide, ses membres facilitent le regroupement des personnes touchées par ce problème et aide à la réinsertion des individus sortis d'un groupe sectaire.*

ADFI, 7 place de Thorigné à Rennes,  
permanence le mercredi de 14h à 17h  
02 99 51 10 06 - [adfi35@orange.fr](mailto:adfi35@orange.fr)

### ALTÉRATION DES FACULTÉS

Parfois la vulnérabilité est à un stade qui nécessite que la personne soit davantage accompagnée, voire même juridiquement protégée.

Aujourd'hui, on recherche systématiquement les mesures les moins contraignantes possibles pour aider une personne connaissant des difficultés à gérer correctement ses affaires (finances, patrimoine, démarches administratives,...). Des alternatives existent à la tutelle, comme le mandat de protection future, la sauvegarde médicale, la procuration et les habilitations familiales, les contrats d'accompagnement social auprès des services sociaux départementaux.

Lorsque ces mesures ne peuvent se mettre en place ou bien se révèlent finalement insuffisantes, la question d'une mesure de protection judiciaire plus classique se pose, mais seulement si une altération des facultés mentales ou corporelles est constatée par un médecin habilité par le procureur de la République.

Pour un majeur vulnérable, il n'y a pas de mesure de protection ordonnée en raison de « fausses bonnes raisons » telles que régler des problèmes d'argent (dépenses excessives), résoudre des addictions (pas de soins forcés ou de contrôle de consommations de produits), faire changer des modes de vie marginaux, ou encore permettre ou forcer l'entrée en établissement (EHPAD,...).

Lorsque au-delà de ces préoccupations, la personne elle-même, ses proches ou des intervenants font la démarche d'interpeller le tribunal judiciaire dont dépend le lieu de résidence du majeur à protéger, la réponse qu'apporte la justice va être graduée selon les besoins de la personne. C'est pourquoi il existe plusieurs mesures de protection.

La mesure de sauvegarde de justice est temporaire et la plus réactive s'il y a nécessité de protéger rapidement la personne ou son patrimoine. Les curatelles simple et renforcée prévoient que le curateur (famille, mandataire judiciaire indépendant ou rattaché à une association) assiste et contrôle certains actes. Lorsque la mesure est dite renforcée, le curateur perçoit le revenu, règle les charges et reverse l'excédent au majeur. Quant à la mesure de tutelle, elle est la seule qui permet que la personne soit véritablement représentée par le tuteur dans les actes. Néanmoins, l'esprit des dernières réformes insiste pour que le majeur soit un citoyen à part entière, associé et placé au cœur des décisions qui le concernent, dans la limite bien sûr de ses capacités.

#### ■ ALLO SERVICE PUBLIC 3939

Service gratuit, coût de l'appel selon opérateur.  
Service accessible aux horaires suivants :

- Lundi : 8h30 à 18h15
- Mardi : 8h30 à 13h
- Mercredi : 8h30 à 13h
- Jeudi : 8h30 à 18h15
- Vendredi : 13h à 17h



## CONCERTATION PUBLIQUE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

*École sur 4 jours ou sur 4 jours et demi ? Le rythme scolaire est un vaste débat qui anime les communes depuis des années.*

*À Pont-Péan depuis 2018, avec l'accord du Directeur Académique, la commune a choisi de différencier les rythmes scolaires avec 4 jours de classe pour les élèves de maternelle et 4 jours et demi de classe pour les élèves d'élémentaire. Ce choix concerté permettait d'adapter le rythme scolaire à l'âge de l'enfant, avec une journée de repos pour les petits le mercredi et une offre d'activités variées, gratuites pour les plus grands. Cette différenciation des rythmes scolaires était mise en place à titre expérimental et doit maintenant faire l'objet d'une nouvelle étape de bilan et de concertation avant que la mairie ne statue sur l'organisation mise en place à la rentrée de septembre 2022.*

*C'est dans ce contexte que les élus ont engagé une étape de concertation auprès des différents acteurs, enseignants, parents, agents, avant de prendre sa décision.*

### L'historique des rythmes scolaires pont-péannais

En janvier 2013, la réforme relative au temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire est votée, au niveau national.

En accord avec des travaux en chronobiologie qui ont montré que l'apprentissage des fondamentaux est plus efficace sur 4 jours 1/2, car la concentration est meilleure le matin, la réforme prévoit notamment le retour à la semaine de 4 jours et demi qui avait été supprimée en 2008. L'objectif est d'étaler les apprentissages fondamentaux sur 5 matinées au lieu de 4. Avec cette nouvelle organisation des temps scolaires, la collectivité a mis en place des temps d'activités périscolaires (TAP) sportives, culturelles et artistiques. Ils ont pour objectif de contribuer au développement de la curiosité intellectuelle de l'enfant.

De septembre 2013 à août 2018, l'organisation scolaire était de 4,5 jours pour tous les élèves de l'école maternelle et élémentaire de Pont-Péan.

Courant 2017, l'État a voté un décret permettant l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires, à savoir une possibilité de retour à 4 jours.

**À Pont-Péan, de nombreux débats et concertations ont eu lieu afin d'échanger sur le meilleur rythme d'apprentissage des enfants.** Et à la lumière des différentes rencontres, il a été proposé la mise en place d'une différenciation des rythmes scolaires, à savoir, pour l'école maternelle, un retour à 4 jours (classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi), avec un accueil de loisirs payant le mercredi et la suppression des TAP le midi, et pour l'école élémentaire, le maintien du rythme de 4,5 jours.

En septembre 2018, après accord du Directeur Académique, la commune a donc mis en place cette différenciation des rythmes scolaires, pour une durée expérimentale de 3 ans.

Cette organisation différenciée devait faire l'objet d'un nouveau débat pour la rentrée de septembre 2021. Or, le contexte sanitaire ne permettant pas d'organiser de réunions publiques, la collectivité a demandé un report pour la rentrée 2022.

### Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?

Ainsi, depuis novembre 2020 différents acteurs de la communauté éducative : parents, enseignants, agents de la collectivité, élus échangent sur les arguments de chacun et sur le meilleur choix possible qui respecte le rythme de l'enfant. Plusieurs rencontres ont eu lieu et ont abouti sur une diffusion d'un argumentaire à destination des familles.

Une concertation publique a également eu lieu le lundi 15 novembre 2021, où 45 personnes (agents, élus, enseignants et parents) se sont réunies pour échanger sur les arguments des enseignants et de la collectivité.

Un questionnaire est actuellement diffusé aux parents. Celui-ci permettra de connaître la position des familles sur la question de l'organisation des temps scolaires de leurs enfants.

Suite à cela, un conseil d'école extraordinaire se tiendra mi-décembre, pour un avis consultatif de ce dernier auprès des enseignants et des représentants des parents d'élèves.

L'organisation des temps scolaires, à compter de la rentrée de septembre 2022 sera également un point à l'ordre du jour du conseil municipal de janvier 2022. Ainsi, les élus se positionneront sur les rythmes scolaires du groupe Lucie Aubrac.

Tous les éléments de la consultation seront ensuite envoyés au Directeur Académique fin janvier.

La commission des Organisations des Temps Scolaires de l'éducation nationale se réunira courant février et rendra réponse sur les rythmes de la future rentrée scolaire.

**Les activités proposées, dans le cadre des TAP, sont affichées sur le groupe scolaire et sont consultables sur le portail familles (<https://pontpean.portail-familles.net/>).**

PARENTS,  
DONNEZ VOTRE AVIS !

Un questionnaire est actuellement diffusé aux parents. Celui-ci permettra de connaître la position des familles sur la question de l'organisation des temps scolaires de leurs enfants.

### Retour à la semaine de 4 jours en 2022 ou pas ?

#### LE POINT DE VUE DES ENSEIGNANT-E-S

- L'existence d'une journée courte et d'une journée longue ne permet pas une répartition équilibrée des apprentissages scolaires.
- Le partage des espaces et des ressources sur les temps scolaires et les TAP entraîne de nombreuses contraintes organisationnelles ou pédagogiques.
- Pas assez de disponibilité des équipements (salles de sport utilisées par les TAP à partir de 15h15).
- Une école, 3 rythmes : journées longues et courtes décalées entre les deux cycles et une semaine à 4 jours sur la maternelle. La directrice n'est pas présente sur la totalité des horaires d'ouverture de l'école.
- Les décloisonnements intercycles sont plus difficiles.
- L'efficacité des enseignants en tant qu'équipe est amoindrie par manque de temps communs de concertation pédagogique.
- Les possibilités de se réunir, afin d'échanger sur le parcours des élèves, de se concerter sont très réduites entre les cycles.
- L'ensemble des enseignants observe un accroissement important chez les élèves de tous niveaux de la somnolence et des difficultés de concentration ou d'attention (hors période Covid).
- Les élèves ont plus de mal à distinguer ce qui relève du scolaire, du périscolaire, de l'accueil de loisirs.

#### LE POINT DE VUE DE LA COLLECTIVITÉ

- La collectivité a choisi de proposer des animations variées, gratuites et encadrées par une équipe d'animateurs diplômés au travers des Temps d'activité Périscolaire (TAP).
- Permettre l'égalité des chances, pour les familles les plus précaires, est l'objectif des TAP.
- La semaine de 4,5 jours permet un suivi des enfants d'élémentaire par l'équipe d'animation (car 95 % d'entre eux participent aux TAP).
- La mise en place des TAP renforce le lien avec des associations de la commune.
- La semaine de 4,5 jours a permis plus de lien entre l'équipe enseignante, l'équipe d'animation et les enfants.
- Depuis 2013, il y a une reconnaissance du métier d'animateur (travail d'animation et non de surveillance).
- L'équipe d'animateurs de Pont-Péan est stable avec des temps d'emploi plus conséquents et des journées continues.
- Le suivi régulier des enfants permet plus d'échanges avec les familles et une meilleure présentation des services et des accueils.

### Quel serait l'impact d'un retour à la semaine de 4 jours ?

- L'ensemble des enfants du groupe scolaire aurait école les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Les horaires seraient identiques entre la maternelle et l'élémentaire (hors période Covid).
- Il n'y aurait aucune incidence en maternelle, car il s'agit du rythme scolaire mis en place depuis septembre 2018.
- Les activités culturelles et sportives dispensées gratuitement aux élèves d'élémentaire (TAP) seraient supprimées
- Une charge financière supplémentaire serait à prévoir pour les familles qui devraient faire garder leurs enfants le mercredi matin.
- La disparition des TAP entraînerait une suppression de postes d'animateurs.



© GG. dehaio

# VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS, BUDGET PARTICIPATIF 2021 DE PONT-PÉAN

Du 27 novembre au 16 décembre 2021 les Pont-Péannais sont appelés à voter pour la première fois dans le cadre du budget participatif de la Fabrique Citoyenne de la commune. 6 projets ont été retenus par le comité de suivi sur 10 projets déposés. Déjà plus de 5 mois que les porteurs de projets travaillent leurs idées, font des rencontres, des devis, réfléchissent activement à leur réalisation et commencent leur campagne. Ils ont l'occasion de soutenir leur projet lors d'un show citoyen qui aura lieu le samedi 27 novembre dès 10h salle du Conseil Municipal, venez les encourager et découvrir leurs motivations.



## BOÎTES À LIVRES ET À JOUETS - PROJET 1

Référent citoyen : Jo Colliot du SEL - Création d'une série de boîtes à livres et à jouets dans la commune.

### Définition du projet

- Vers une nouvelle relation au livre : des livres et jouets en accès libre, à toute heure du jour et de la nuit :
- L'idée est de rendre le livre accessible, sans contrainte, en proximité, sur le lieu de vie immédiat
  - Vers une participation élargie et une démocratisation du livre et éviter de jeter des jouets qui feraient tant plaisir à d'autres enfants
  - Un complément à la médiathèque, une porte ouverte vers la découverte de la médiathèque.
  - Sensibiliser à l'environnement en proposant des thèmes de décoration (papillons, fleurs sauvages, et herbes folles, insectes, hérissons et écureuils, oiseaux des champs et du jardin...)

### Prendre en compte la réglementation

Une autorisation écrite d'implantation sera demandée à la mairie pour préciser les lieux des 5 boîtes à lire et à jeux.

### La collaboration avec les habitants et les partenaires

- Une ou deux personnes volontaires/bénévoles par quartier appelées «les vigilantes», par boîte à livres/jouets, chargées de la surveillance
- Pour ceux qui veulent aller plus loin, c'est proposer des moments de rencontre avec une ardoise de propositions.
- Passer une convention avec la médiathèque pour profiter des «déshebbages».

### Méthode de réalisation du chantier

- Favoriser l'économie circulaire, en récupérant du bois de palette et des fonds de peinture,
- Partager la fabrication avec les membres du SEL, de la CSF, de la créativité et de tout volontaire avec l'aide d'un adhérent du SEL habitué au travail du bois, un appel à participation sera réalisé à destination des Pont-Péannais,
- Inviter des artistes à venir à l'atelier peinture,
- Un planning d'actions sera proposé aux participants.

### Estimation du budget

- 100 € TTC par boîte à livres et à jouets pour l'achat des éléments de quincaillerie pour les plexis et couvertures (bardeaux...) et les ardoises à écrire soit 500 € TTC pour les 5 boîtes.
- Un panneau explicatif du projet/concept sur chacune des boîtes estimé au total à 150 € (5 petits formats).



## LE VERGER DU MIDI - PROJET 2

Référent citoyen : Aurélien Bertin - Création d'un verger au Parc du Midi pour partager les fruits entre habitants.

### Définition du projet

Le projet consiste à planter, entretenir et partager la cueillette d'arbres fruitiers (des pommiers, des poiriers, des pruniers et des cerisiers, pour un total de 15 arbres fruitiers) au parc du Midi. Produire des fruits locaux et de saison pour contribuer à une production locale d'aliments sains et de qualité en circuit court. Le projet cherche à favoriser la biodiversité avec un choix d'essences locales et/ou rustiques diversifié ; un impact positif sur les populations d'insectes butineurs. Les plants seront fournis par l'E.S.A.T. Notre Avenir de Bain-de-Bretagne qui pratique une activité de pépinière en insertion ; le terreau sera fourni par la Génétique Chartraine et le montant sera versé au Téléthon. Le projet vise à développer la solidarité et les liens sociaux entre habitants.

### Prendre en compte la réglementation

Le projet initialement prévu sur 2 sites a fait l'objet d'une étude par le service urbanisme sur l'implantation. Suite à des relevés de la qualité des sols datant de 2015 et pour écarter tout danger sur la consommation des fruits par les habitants, seul l'implantation sur le Parc du Midi a été retenue. Une tarière thermique sera aussi prêtée et manipulée par la municipalité pour créer un départ de trous.

### Le choix de conceptions simples et sécurisées

Pour éviter des coûts supplémentaires, la commune met à disposition le camion benne des services techniques pour acheminer les arbres de Bain-de-Bretagne jusqu'à Pont-Péan. Il sera conduit par un élu pour raison d'assurance.

### La collaboration avec les habitants et les partenaires

Un chantier participatif d'une après-midi sera ouvert à tous les habitants voulant participer. Un porte à porte dans le quartier est envisagé pour informer et trouver des volontaires.

### Méthode de réalisation du chantier

- Marquage préalable des emplacements selon les conseils d'un paysagiste
- Acheminement des arbres + terreau + paillage
- Creusement des emplacements + préparation de la terre
- Plantation et arrosage

### Estimation du budget

950 euros TTC pour l'achat des arbres fruitiers et du terreau/paillage nécessaire à l'implantation durable de ces derniers.



## LE POTAGER ÉDUCATIF - PROJET 3

Référent citoyen : Lucie Le Vour'ch - Création d'un potager éducatif au groupe scolaire Lucie Aubrac.

### Définition du projet

Le projet consiste à créer, entretenir et partager la récolte d'un potager éducatif (environ 200 m<sup>2</sup>) situé à proximité de l'école. Ce projet cherche à favoriser la biodiversité en ayant un impact positif sur les populations d'insectes.

- Produire des légumes locaux et de saison : contribuer à une production locale d'aliments sains et de qualité en circuit court.
- Favoriser la biodiversité : un choix diversifié ; un impact positif sur les populations d'insectes en tout genre.
- Favoriser l'insertion et le brassage social : les semis seront fournis par l'E.S.A.T. Notre Avenir de Bain-de-Bretagne qui pratique une activité de pépinière en insertion ; les matériaux et matériel seront fournis par des dons des habitants ; les enfants échangeront des savoirs avec les adultes ; les personnes isolées pourront faire des rencontres.
- Qualité de vie : contribuer à améliorer la qualité de vie sur la commune ; favoriser la solidarité et les liens sociaux entre habitants ; favoriser le "mieux manger" pour tous.

### Prendre en compte la réglementation

L'emplacement sera défini par le groupe de travail du potager (APE, corps enseignant de l'école Lucie Aubrac, habitant du Luzard), sous réserve de validation par le conseil municipal.

### La collaboration avec les habitants et les partenaires

Un chantier participatif d'une après-midi sera ouvert à tous les habitants voulant participer. Un porte à porte dans le quartier est en cours pour informer et trouver des volontaires.

### Méthode de réalisation du chantier

- Délimitation et validation de la zone par les services de la commune
- Réalisation effectuée par les habitants, les jardiniers engagés, le corps enseignant de l'école et les parents d'élèves.
- Outil manuel récupéré par don ou prêt.

### Estimation du budget

Valeur total des semis : 2 000 € TTC

Le reste est obtenu par des dons des habitants



## SUR LES PAS DE GUSTAVE EIFFEL - PROJET 4

Référent citoyen : Philippe Henry - valorisation du site autour du bâtiment de la machine d'extraction

### Définition du projet

Le projet proposé consiste à réaliser des travaux de nettoyage et de sécurisation des bâtiments autour du bâtiment d'extraction qui vient compléter un projet inscrit au budget de la commune en investissement, à hauteur de 5 000 euros qui prévoit la pose d'une clôture de sécurité autour du château d'eau de la mine et du bâtiment des machines. Ce projet est un chantier participatif qui implique les citoyens pont-péannais venant en aide aux services techniques.

Ce lieu est composé de trois édifices :

- Le bâtiment des machines d'extraction datant de 1895/1928, structure de béton et maçonnerie avec plancher à l'étage. C'est dans ce bâtiment qu'ont été installées les chaudières et les machines de manœuvre du chevalement Eiffel.
- Le bâtiment transformateur électrique sur 2 niveaux
- Le château d'eau sur quatre pieds datant de 1928.

Cet espace en visibilité directe de l'espace Beausoleil et de la future médiathèque est délaissé sous la végétation et propice aux incivilités.

### Prendre en compte la réglementation

Avant les travaux de nettoyage, la commune devra donner son accord pour l'élimination des arbres avant le début des travaux de la clôture.

### Le choix de conceptions simples et sécurisées

Compte tenu de la pollution des sols, le projet proposé, se limite au nettoyage et la sécurisation des lieux. Aucune action touchant le sol ne sera entreprise. La sécurisation des ouvrants des bâtiments sera réalisée avec le réemploi de palettes en bois.

### La collaboration avec les habitants et les partenaires

S'il s'agit d'un projet initié par l'association Galène, la réalisation de ce projet doit amener les citoyens à participer au nettoyage et à la sécurisation des bâtiments. Le comité des fêtes de Pont-Péan ainsi que des citoyens se sont déjà manifestés désireux de contribuer. Le projet est ouvert à tous. Les services techniques assureront un accompagnement pour la mise en œuvre. La pose de la clôture qui était inscrite au budget primitif 2021 de la commune est prévue d'être sous-traitée.

### Méthode de réalisation du chantier

- L'association Galène procédera à l'élimination des arbres
- Suivront les travaux de pose de la clôture par une société extérieure.

- Le nettoyage, le défrichage et la réalisation de la clôture seront selon la disponibilité des services techniques. Les travaux de nettoyage ne peuvent être dissociés de la sécurisation afin d'éviter que les lieux soient souillés.

#### Estimation du budget

- La sécurisation du site avec la pose d'une clôture est initialement prévue dans le budget primitif de la commune. Ce projet de valorisation vient compléter ce dernier
- Le panneau explicatif du projet est estimé à 150 €
- Le panneau relatif à l'histoire du site est prévu sur le budget de l'association Galène
- Le reste est obtenu par la récupération de palettes en bois



#### DIRT JUMP ET PUMP TRACK S' EXUPÉRY - PROJET 5

Référent citoyen : Gaël Morel - Création d'un parcours sportif et de loisir de bosses pour les vélos.

#### Définition du projet

Le projet consiste à créer une ou des lignes de bosses (dirt jump), ainsi qu'un ensemble de bosses en terre créant un circuit fermé composé de virages (pump track) pour la pratique sportive du VTT et BMX.

Ce projet s'adresse à toutes les personnes de la commune, jeunes et plus âgées. Le projet propose un parcours pensé à la fois pour la pratique des confirmés et pour les débutants de tout âge.

Le groupe citoyen souhaiterait pouvoir végétaliser le parcours et intégrer une balade pour les promeneurs.

L'emplacement est situé sur un terrain communal, il possède déjà un accès par la rue de la cave Donjean. Ce site n'est pas pourvu d'éclairage public, de fait ses horaires de fréquentation seront limités selon la saison.

Ce projet vise à développer le lien social entre différentes générations, encourager la pratique sportive, inciter l'engagement citoyen des jeunes au travers de chantiers participatifs.

#### Prendre en compte la réglementation

Les skate-parks disposent de normes volontaires, NF EN 14974, version révisée en mai 2019, qui listent les exigences de sécurité et les méthodes d'essai ; il n'y a rien de tel qui existe aujourd'hui s'appliquant aux pumptracks.

#### Le choix de conceptions simples et sécurisées

Le choix de bosses en terre évite une réalisation définitive sur laquelle il n'y aurait pas de rectification possible et limite les dommages corporels en cas de chute.

#### La collaboration avec les habitants et les partenaires

Un plan a été élaboré en s'appuyant à la fois sur l'expertise d'usage des jeunes porteurs du projet et d'exemples de réalisations d'autres communes.

Les jeunes, leurs parents et des habitants volontaires pourraient être sollicités dans le cadre de chantiers participatifs pour des finitions de modélisation du parcours, pour compléter la végétalisation du site. Les services techniques et les élus référents s'assureront de la conformité des installations, ainsi

que les conditions sécurité pour les travaux proposés aux habitants volontaires.

#### Méthode de réalisation du chantier

Le choix se porte sur une réalisation principale par une entreprise ayant ces expériences qui interviendra sur quelques jours manipulant engins et matériels nécessaires.

#### Estimation du budget

Les devis établis annoncent un montant de 7 000 €. Un panneau signalant cette réalisation dans le cadre d'un projet citoyen et le règlement du terrain de bosses sont prévus pour un montant de 150 €.



#### PARCOURS SPORTIF/SANTÉ - PROJET 6

Référent citoyen : Christelle Radin - Création d'un parcours sportif dans la commune.

#### Définition du projet

Le projet consiste à installer un parcours sportif dans les différents parcs de Pont-Péan pour améliorer leur attractivité. Dans un premier temps, ce projet vise à installer des modules sur le parc de la mairie et dans un second temps un parcours fléché avec des distances différentes qui passent par les différents parcs de Pont-Péan. Ainsi les séances de running ou de marche des Pont-Péannais pourront être jalonnées par les activités sportives proposées dans les parcs.

#### Prendre en compte la réglementation

Il n'existe actuellement aucune norme concernant les modules de parcours de santé. Il existe simplement la recommandation FD552-903. Nous recommandons d'installer pour chaque module le panneau de consignes (livré avec) et d'effectuer un contrôle visuel au moins une fois par mois pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de dégâts / vandalisme sur l'équipement, et à minima un nettoyage par an avec vérification des serrages.

#### Faire le choix de conceptions simples et sécurisées

Le parcours de sportif sera installé par une entreprise spécialisée dans la mise en œuvre de ce type d'ouvrage. Le choix s'est orienté vers des équipements uniquement en acier inoxydable pour avoir la plus grande durabilité existante. En effet, les pièces en acier inoxydable sont garanties à vie et les pièces de rechanges sont garanties 2 ans. L'acier inoxydable ne nécessite pas d'entretien particulier à part un petit nettoyage une fois par an si de la mousse apparaît.

#### Méthode de réalisation du chantier

- Délimitation des zones plusieurs jours avant le début des travaux
- Validation de la zone par les services de la commune
- Travaux effectués par l'entreprise BREIZH TRAX.

#### Estimation du budget

Le parcours pour le parc de la mairie ainsi que l'installation a été négocié à 6 000 TTC.

## ET VOUS, QUE CHOISISSEZ VOUS ?

### DONNEZ VRAIMENT VOTRE AVIS AVEC LE JUGEMENT MAJORITAIRE AVEC DES MENTIONS

Oubliez les bulletins ne comportant qu'un nom, une liste, un oui ou un non. **Du 27 novembre au 16 décembre 2021, les Pont-Péannais vont sélectionner les projets du budget participatif en leur attribuant une appréciation.** 6 projets sont en lice, des boîtes à livres et à jouets aux Vergers du Midi ou au jardin éducatif, en passant par la création d'un pump track ou d'un parcours sportif santé voire de la mise en valeur du patrimoine local, il faudra choisir, en donnant son opinion sur tous les projets candidats. Le budget participatif 2021 de Pont-Péan est à hauteur des 10 000 euros TTC. Il a été voté en investissement en conseil municipal pour être mis à la disposition des citoyens pont-péannais.

Vous retrouverez tous les éléments constitutifs (charte, règlement...) sur la civic tech [jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr).

la fabrique Citoyenne Pont-Péan

Vote au jugement majoritaire

ET VOUS, QUE CHOISISSEZ VOUS ?

« Le jugement majoritaire choisit les projets jugés les plus méritants par une majorité de l'électorat. »

	Excellent	Très bien	Bien	Assez bien	Pasable	Insuffisant	À rejeter
Projet 1 - Boîtes à livres et à jouets							
Projet 2 - Les vergers du midi							
Projet 3 - Potager éducatif							
Projet 4 - Sur les pas de Gustave Eiffel							
Projet 5 - Dirt Jump et Pump Track							
Projet 6 - Parcours sportif/santé							

**IMPORTANT**

- Évaluez chacun des projets.
- Choisissez une (et une seule) mention pour chaque projet, plusieurs projets peuvent avoir la même mention.
- Les projets sans mention se verront attribuer la mention la plus basse par défaut (à rejeter).
- Votez en ligne de préférence sur [jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr).

À tous les participants qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, pensez à apporter votre justificatif de domicile, ou celui de votre tuteur légal pour les moins de 18 ans. Un seul justificatif de domicile est nécessaire. Il doit comporter votre nom et votre prénom et doit être daté de moins d'un an :

- Facture de téléphone (y compris de téléphone mobile),
- Facture d'électricité ou de gaz,
- Un contrat de fournisseurs d'énergies
- Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété
- Facture d'eau
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition
- Justificatif de taxe d'habitation
- Attestation ou facture d'assurance du logement
- Relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement

Cachet de l'agent de Mairie avant vote



### UNE IDÉE BEAUCOUP PLUS JUSTE DE CE QUE PENSENT LES CITOYENS

Inventée par deux chercheurs du CNRS, Rida Laraki et Michel Balinski, Le Jugement Majoritaire est une nouvelle méthode de vote, brevetée en 2009. L'électeur vote en donnant son opinion sur tous les projets candidats, à partir d'une échelle commune de mentions allant "d'Excellent" à "À rejeter" (ex. Excellent, Très bien, Bien, Assez bien, Passable, Insuffisant, À rejeter). Le jugement majoritaire permet à un ensemble de personnes de faire un choix entre des propositions concurrentes en faisant ressortir visuellement les meilleures propositions dans un classement. Le vainqueur de l'élection est celui qui est le mieux évalué par une majorité. Ce mode de scrutin permet de faire ressortir à la fois les résultats qui déplaisent le moins et ceux qui plaisent le plus, en évitant les choix qui seraient « clivants ». Le principe est d'éviter que soit choisie une option qui plaît à une partie de la population, mais qui est jugée à rejeter par une autre partie de cette population, alors que des propositions intermédiaires peuvent convenir à tout le monde. Le jugement majoritaire permet de sortir du système binaire du scrutin uninominal qui nous demandait de choisir un seul candidat et il favorise un avis plus subtil et nuancé.

### DU 27 NOVEMBRE ET JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE

#### COMMENT VOTER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ?

Nous encourageons les Pont-Péannais à voter en priorité sur la civic tech de Pont-Péan :

**1°) Il faut s'inscrire sur [jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr) remplir votre nom, prénom, email et code électoral ou justificatif de domicile**



**2°) Vous recevrez un email validant votre inscription dans les 48h suivant votre inscription, ainsi qu'un lien vous donnant accès au formulaire de vote majoritaire en ligne pour voter pour vos projets préférés**

#### COMMENT VOTER PAR BULLETIN PAPIER ?

**1°) Munissez-vous d'un bulletin papier disponible en Mairie ou dans le magazine municipal.**

**2°) Remplissez votre bulletin en indiquant votre code électoral ou sinon en apportant un justificatif de domicile. Pour les moins de 18 ans, apportez un justificatif de votre tuteur légal.**

**3°) Déplacez-vous en Mairie, l'agent d'accueil vérifiera et validera votre vote en apposant le cachet de la commune sur votre bulletin avant de le glisser dans l'urne.**

Les résultats seront traités par un logiciel et seront communiqués en fin d'année sur le site internet [jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr) et les canaux d'informations de la commune.

Pour en savoir plus sur le jugement majoritaire rendez-vous sur l'article - Ne votez pas, jugez ! À lire sur

[jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr)

## LE BOIS MORT SOURCE DE VIE

Dans un bois géré sur un mode durable, le bois mort a toute sa place et doit être laissé au sol où il achève sa décomposition pour redonner vie au sol. Les travaux au Tellé vous ont intrigués, vous nous avez posé de nombreuses questions. Nous traiterons aujourd'hui la question du « Pourquoi avoir laissé le bois abattu pourrir sur le sol ? ». Le bois mort en forêt ou dans les zones naturelles a souvent mauvaise presse et reste souvent déconsidéré en dépit de son importance capitale pour la biodiversité « ce n'est pas propre », « ce n'est pas beau », « c'est dangereux », « ça gêne ».

Immanquablement, sa présence déboucherait sur la mise en place d'opérations de nettoyage ! Eh bien non, car il redonne vie au sol avec tout d'abord les plantes pionnières comme les champignons, les mousses et assure la séquestration du carbone dans le sol.

### La structure du bois

Il faut s'intéresser à la composition du bois pour bien comprendre le mode d'action des champignons.

La cellulose, les hémicelluloses et la lignine sont les substances structurantes du bois. Elles lui confèrent sa résistance.

- La cellulose est constituée de très longues chaînes de molécules de glucose associées entre elles en microfibrilles, regroupées en fibres. Seuls les bactéries, les champignons et un certain nombre d'arthropodes possèdent les enzymes capables de découper cette molécule pour récupérer comme nutriment les molécules de sucre.
- Les hémicelluloses sont composées des chaînes plus courtes et ramifiées en tous sens qui peuvent s'associer à la cellulose.
- La lignine est une molécule complexe formée d'éléments aromatiques avec une structure en 3d. Elle procure au bois une résistance exceptionnelle à la décomposition. En présence de lignine, les bactéries se montrent incapables de digérer la cellulose. Seuls des champignons très spécialisés savent le faire.

Il faut ajouter la manière dont ces substances se trouvent assemblées dans les cellules du bois.

Chaque cellule du bois est constituée d'une paroi primaire faite de cellulose, d'hémicellulose et de pectine. À maturité, une paroi secondaire très élaborée vient doubler l'intérieur :

- les couches interne et externe se trouvent dominées par la lignine, formant une barrière efficace et imperméabilisée contre toute intrusion.
- entre les deux, se trouve une couche formée d'hémicellulose et de cellulose disposées selon une architecture élaborée de tressage en fibrilles. Ces cellules sont réunies entre elles par un ciment imprégné de lignine.
- l'intérieur des cellules vivantes contient le cytoplasme. Quand la cellule meurt, ce contenu liquide disparaît laissant place à un espace vide. Cette « cavité » microscopique est la porte d'entrée des filaments de la plupart des champignons. Ils vont alors pouvoir entreprendre leur œuvre de déstructuration des parois.

Dans le duramen, au cœur du bois, les cellules meurent pendant la vie de l'arbre. Elles s'imprègnent de diverses autres substances (tanins...). En revanche, une partie des cellules de l'aubier reste vivante et fonctionnelle. L'aubier est appelé communément et un peu exagérément « le bois vivant ».

Le duramen plus enclin à être attaqué par les champignons se trouve toutefois en profondeur sous l'aubier et l'écorce, à l'abri des convoitises.

### Les pionniers : les champignons lignivores (mangeurs de bois)

Ce n'est qu'à la faveur de blessures ou de branches cassées que des champignons vont commencer à s'insinuer dans le cœur de l'arbre alors encore en pleine vie. On comprend mieux ainsi la nécessité d'avoir recours pour les arbres, à la taille-douce, réalisées par des spécialistes. À la mort de l'arbre, toutes les cellules vont sécher et devenir facilement envahissables. L'arbre va se trouver ainsi immédiatement investi par des champignons. Il existe une remarquable diversité de champignons lignivores plus ou moins spécifiques des différentes essences d'arbres et plus ou moins spécialisés. Certains s'attaquent à tel ou tel stade avant ou après la mort de l'arbre ou à tel ou tel endroit de l'arbre. Leur attaque se fait selon trois grandes modalités qui engendrent une transformation typique du bois mort reconnaissable à sa couleur et à sa consistance, appelés les trois grandes pourritures, brunes ou rouges en cubes, en milieu humide avec une structure spongieuse ou encore la pourriture blanche.

### La vie du sol

Le bois ainsi dégradé va rapidement devenir accessible à nombre d'autres organismes dont quantité d'arthropodes (animaux invertébrés) qui vont trouver soit une source de nourriture en consommant les débris ou le bois en partie digéré, soit un abri pour se cacher ou se reproduire. Mais d'autres champignons vont aussi exploiter ce nouveau milieu au fur et à mesure de sa décomposition. Ils viennent exploiter les molécules simples issues de la dégradation de la cellulose et des hémicelluloses. Divers champignons comme des agarics pourraient y participer mais aussi des mycorhizes, ces champignons essentiels à la vie du sol et associés à des racines d'arbres ou de diverses plantes.

On commence seulement à explorer leur rôle essentiel. Cette transformation silencieuse se fait conjointement avec toute une extraordinaire biodiversité d'animaux plus ou moins spécialisés qui se succèdent au fil des transformations du bois.

Source : Biodiversity in dead wood. J. N. Stokland ; J. Siitonen ; B. G. Jonsson. Cambridge University Press. 2012. Les insectes et la forêt. R. Dajoz. Ed. TEC et DOC/Lavoisier. 2007

### Regarder autrement, observer, comprendre

Photo d'une branche de chêne mort dans la zone de confluence du Tellé le 19 octobre 2021 : Un habitat pour les sentinelles de l'environnement

L'habitat forestier dominant de la zone de confluence du ruisseau du Tellé et de sa ripisylve<sup>1</sup> est la chênaie avec des aulnes avec en de très nombreux endroits une strate arbustive, de saules, de prunelliers, d'aubépines, de noisetiers et de *Ruscus aculeatus* petit-houx ou fragon veineux en présence de prairies (*mésophiles* ou *humides*). Cette zone est très probablement un fragment de la forêt alluviale primitive du ruisseau du Tellé qui se trouve en fond de Talweg. La zone marécageuse recouvre des espaces importants à *Filipendula ulmaria* ou Reines des prés, avec par endroits des spots d'épiaires des marais *Stachys palustris*.

Sur les bois morts, on y retrouve en octobre le champignon *Trametes versicolor* ou Coriolus *versicolor* avec ses guirlandes de petits chapeaux ondulés de couleurs variées, dans la gamme des brun-roux et des fauves ochracés, en compagnie de lichens. Le lichen qui colonise le bois mort est un végétal symbiotique formé par l'association d'une algue microscopique et d'un champignon filamenteux. Le champignon a un rôle protecteur pour l'algue, il lui procure également de l'eau et des sels minéraux. L'algue, elle, peut grâce à la photosynthèse (puisque'elle possède de la chlorophylle) proposer au champignon des sucres précieux. Il se nourrit principalement en captant de très nombreuses particules présentes dans l'eau et dans l'air (pollens, excréments, composés minéraux parfois toxiques). Il peut également dissoudre les éléments minéraux présents dans son support, les troncs d'arbre en l'occurrence.

Les mousses complètent le tableau. Elles sont des végétaux pionniers qui participent à la formation d'un substrat permettant ainsi aux végétaux plus exigeants de s'installer à leur



tour. Les mousses sont de petites plantes chlorophylliennes constituées d'une tige et de feuilles. Elles sont dépourvues de racines et de lignine, et sont ancrées sur le substrat par des rhizoïdes. Dépourvues de système vasculaire développé et de véritables racines, les mousses sont directement exposées aux variations du milieu. Elles répondent rapidement aux perturbations environnementales et fournissent ainsi des informations utiles sur la qualité des milieux aquatiques et terrestres, sur les changements climatiques et sur le réchauffement global ainsi que la contamination de l'air et l'eau. Les mousses répondent aux perturbations du milieu de diverses façons dont les plus utilisées en bio-surveillance sont l'accumulation des contaminants chimiques (métaux, pesticides, etc.) et l'apparition ou la disparition d'espèces ou de groupes d'espèces. Enfin les brins de mousses abritent une grande diversité de micro-organismes dont la diversité ou la structure de leur chaîne alimentaire sont utilisées comme indicateurs de qualité environnementale.

**1 Ripisylve :** La ripisylve est l'ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. L'absence de ripisylve favorise l'érosion et le déplacement du cours d'eau. Des berges de bonne qualité présentent des arbres tels que saules, aulnes, frênes, noisetiers, aubépines... L'entretien de la végétation existante toutefois est nécessaire (coupes d'arbres...). Il est indispensable de veiller également à une diversité des essences d'arbres présentes. Le cours d'eau doit demeurer ouvert et maintenu à l'ombre pour maintenir la fraîcheur de la rivière et lui assurer une bonne oxygénation nécessaire à la vie aquatique. La lutte contre les espèces invasives comme la renouée du Japon doit être également assurée. Les avantages de la ripisylve dans la gestion d'un cours d'eau :

- protège les berges contre l'érosion : l'enracinement des arbres favorise le maintien des berges. Certains arbres, comme le saule ou l'aune, sont adaptés car ils ont un enracinement profond. Lors des crues, les végétaux protègent les berges
- freine le courant d'eau lors des crues et peut donc limiter le risque d'inondation
- filtre des polluants : les engrais, les pesticides, peuvent être fixés par les plantes et les micro-organismes du sol, ce qui limite leur concentration dans les cours d'eau
- apporte de l'ombre et réduit donc le réchauffement, l'évaporation, l'eutrophisation et l'asphyxie du cours d'eau
- constitue une zone de refuge pour la biodiversité et favorise la trame verte et bleue.

### La séquestration du carbone

La séquestration de carbone consiste à retirer durablement du carbone de l'atmosphère pour éviter qu'il ne participe au dérèglement climatique. La photosynthèse est un processus naturel qui permet aux végétaux de convertir le carbone présent dans l'atmosphère en matière, lors de leur croissance. Les espaces naturels absorbent donc une partie des émissions des gaz à effet de serre de l'humanité. Les forêts représentent environ 70 % des stocks de carbone. Les cultures et prairies stockent les 30 % restants. Le carbone est stocké à la fois dans les arbres (biomasse) et dans les sols. Le carbone contenu dans le bois reste stocké dans les forêts non exploitées jusqu'à ce que l'arbre meure et se décompose naturellement. Ensuite, la matière organique (bois, écorce, feuilles) est minéralisée d'une part et d'autre part elle forme l'humus dans le sol. Lors de la minéralisation, le carbone organique est transformé en CO<sub>2</sub>. La quantité de CO<sub>2</sub> libérée

est compensée par la quantité de CO<sub>2</sub> liée à la croissance des arbres. On parle donc d'un « système en équilibre ».

Le carbone n'est pas seulement stocké dans la biomasse vivante, mais aussi dans le bois mort - la moyenne atteint presque 7 t C/ha (Rogiers et al. 2015).

Le bois mort stimule de surcroît la biodiversité et l'activité de la vie du sol et favorise ainsi la santé des sols forestiers.

Source : Rogiers N, Hagedorn F, Thürig E (2015): Kohlenstoffvorrat. In: Waldbericht 2015 - Zustand und Nutzung des Waldes. BAFU/WSL. Stephenson NL, Das AJ, Condit R, Russo SE, Baker PJ, Beckman NG, Coomes DA, Lines ER, Morris WK, Rüger N, Alvarez E, Blundo C, Bunyavejchewin S, Chuyong G, Davies SJ, Duque A, Ewango CN, Flores O, Franklin JF, Grau HR, Hao Z, Harmon ME, Hubbell SP, Kenfack D, Lin Y, Makana J-R, Malizia A, Malizia LR, Pabst RJ, Pongpattananurak N, Su S-H, Sun I-F, Tan S, Thomas D, van Mantgem PJ, Wang X, Wiser SK, Zavala MA (2014) Rate of tree carbon accumulation increases continuously with tree size. Nature 507:90-93. doi: 10.1038/nature12914



Offrez-vous  
une éclipse  
spectaculaire!

# SAISON CULTURELLE DE L'ESPACE BEAUSOLEIL



SAISON CULTURELLE  
2021-2022  
PONT-PÉAN

## Zoom sur ...

### SAN SALVADOR par Yulizh programmatrice et responsable de l'EB

Nous avons le plaisir d'accueillir SAN SALVADOR en concert jeudi 16 décembre à 20h30 à l'espace Beausoleil. J'ai découvert ce groupe au festival des Transmusicales en 2019, puis ai assisté à un de leurs concerts en octobre 2020 à l'Aire Libre, à Saint-Jacques-de-la-Lande, avant de décider de les inviter à l'espace Beausoleil pour cette nouvelle saison culturelle. Leur premier album, sorti en janvier 2021 et intitulé « La grande folie », vient d'être récompensé lors des dernières Victoires du Jazz.

San Salvador est un chœur polyphonique à six voix – trois femmes, trois hommes, originaire d'une commune située en Corrèze, Saint-Salvador. Accompagnés de leurs percussions (tambourin, tom bass, grosse caisse) et de leurs 12 mains, ils chantent en occitan et ressuscitent, ou plutôt revisitent, des chants anciens du Massif central.

Assister à un concert de San Salvador est une expérience unique : intense, énergique, brut, chaleureux, dansant... c'est une véritable alchimie entre des harmonies vocales douces et une rythmique percutante. À ne pas manquer !



© Kristof Guez

**SAN SALVADOR**  
CHŒUR POPULAIRE À 6 VOIX  
JEUDI 16 DÉC. 20H30  
À L'ESPACE BEAUSOLEIL

Durée : 1h  
Tout public  
Tarifs : entre 5 € et 15 €

## Du funk et des percussions corporelles à l'Accueil de loisirs

Les musiciens du groupe de funk-soul Cut the alligator ont passé une journée avec les enfants de l'Accueil de loisirs, jeudi 28 octobre. L'occasion de les sensibiliser à la musique, de leur faire découvrir leurs instruments et de les initier au chant et aux percussions corporelles... et même à la danse.

L'ensemble des enfants a pu profiter de la présence du groupe au cours de la journée : le matin, Louise, Benoit, Régis, Benjamin, Edouard, Marc et Ronan ont offert un concert d'une trentaine de minutes aux enfants de 3 à 6 ans. Une chance pour ces jeunes enfants, dont certains et certaines assistaient probablement à leur premier concert.

**Cut the alligator sera de retour à Pont-Péan pour un concert à l'espace Beausoleil, jeudi 24 février à 20h30.**  
Plus d'infos : [www.espacebeausoleil.fr](http://www.espacebeausoleil.fr)

La journée s'est poursuivie avec un déjeuner au restaurant scolaire. L'après-midi, les membres du groupe ont proposé aux enfants plus âgés (6-8 ans puis 8-12 ans) de s'essayer à des percussions corporelles et au chant sur plusieurs de leurs morceaux. Ils ont également pu leur faire découvrir leurs instruments : piano, saxophone ténor, saxophone baryton, guitare, claviers, basse, batterie... un beau moment de partage !

*Ce projet a reçu le soutien de la Région Bretagne et de Bretagne en scènes(s).*



© Samia Hamlaoui

**CHLOÉ LACAN  
NINA SIMONE**  
J'aurais aimé savoir  
ce que ça fait d'être libre  
THÉÂTRE MUSICAL  
VENDREDI 14 JANV.  
20H30

Chloé Lacan raconte sa Nina Simone et, à travers elle, évoque ses propres souvenirs d'enfance et de femme en devenir.

Avec le multi-instrumentiste Nicolas Cloche, ils explorent à deux voix ce lien si particulier que l'on tisse avec les artistes qui traversent nos vies.

Au portrait fantasmé de Nina Simone se mêle le récit musical d'une adolescence. Le duo, d'une inventivité foisonnante, raconte, chante, joue et pose un regard très personnel sur le répertoire et le destin de cette musicienne d'exception.

À L'ESPACE  
BEAUSOLEIL

Durée : 1h15  
Tout public, à partir de 12 ans  
Tarifs : entre 5 € et 12 €



© Mouna Saboni

**CUT THE ALLIGATOR**  
FUNK - SOUL  
JEUDI 24 FEV.  
20H30

Cut the Alligator change de peau et renouvelle sa garde-robe, qui devient soul, plus roots avec un son vintage : tenez-vous prêts à découvrir la nouvelle mutation !

L'avidité de l'Alligator dévore tout sur son passage. Huit musiciens, une voix sensuelle et puissante, des cuivres déchaînés et une section rythmique sauvage s'unissent pour créer une mixture sonore unique et pleine de vie. Des mélodies tubesques, des riffs de cuivres explosifs, des rythmes incandescents... Des vibrations qui mettent le corps en transe !

À L'ESPACE  
BEAUSOLEIL

Durée : 1h10  
Tout public  
Tarifs : entre 5 € et 12 €



© Christophe Reynaud de Lage

**CAMILLE CHAMOUX**  
Le temps de vivre  
HUMOUR  
VENDREDI 28 JANV.  
21H

Dans son nouveau spectacle à l'affiche alléchante (co-écrit par Camille Cottin, mis en scène par Vincent Dedienne), Camille Chamoux, en fine observatrice de son époque, fait feu de tout bois.

Convoquant Proust et Léo Ferré, elle croque avec justesse, drôlerie, voire quelques grincements, l'hystérisation d'une société obnubilée par le temps. Comment à 40 ans, quand on se vit encore comme une « adolescente de 15 ans très mûre », jongler entre le travail, les enfants, le couple et les parents « boomers », tout en gardant ses idéaux de femme, actrice, et féministe fan de Virginie Despentes ?

AU PÔLE SUD  
CHARTRES-DE-BRETAGNE

Durée : 1h10  
Tout public, à partir de 13 ans  
Tarifs : entre 5 € et 25 €

## À vos agendas...



**COMPAGNIE LA SALAMANDRE**  
Un océan d'amour  
THÉÂTRE D'OBJETS JEUNE PUBLIC  
SAMEDI 26 MARS - 17H



**KOLINGA**  
AFRO POP - GROOVE  
SAMEDI 30 AVRIL - 20H30



**DAMIEN NOURY**  
Les voix du verbe  
MUSIQUE - SLAM  
JEUDI 5 MAI - 20H30

POUR ACHETER VOS PLACES

[www.espacebeausoleil.fr](http://www.espacebeausoleil.fr)

02 99 05 75 63

[espacebeausoleil@pontpean.fr](mailto:espacebeausoleil@pontpean.fr)



Devenez adhérent à l'espace Beausoleil et au Pôle Sud, et bénéficiez d'une réduction à chaque spectacle, valable dans les 2 salles pour toute la saison culturelle.  
Coût de l'adhésion : 15 €





## IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À LA MÉDIATHÈQUE !

*Avec le soutien de l'équipe de bénévoles, la médiathèque continue à vous proposer régulièrement de nouveaux documents, de nouvelles animations et, depuis octobre, reçoit vos enfants de la maternelle aux primaires pour des moments privilégiés de lectures.*



### PETIT PONT-PÉAN NOËL

**Atelier loisirs créatifs et lecture jeunesse**

Noël à la médiathèque, ce sont de belles histoires pour faire rêver les enfants et deux rendez-vous incontournables : un atelier de loisirs créatifs pour réaliser une surprise

avec beaucoup d'attention, de la colle et des paillettes, ainsi qu'une lecture pour les plus jeunes.

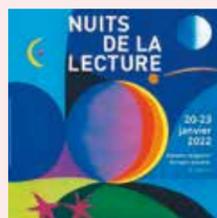
**Du mardi 30 nov. au vendredi 31 déc. : choix de livres**

**Mercredi 8 déc., 15h - 17h30 : Crée ta déco de Noël**

*Pour les 5-12 ans - Sur inscription*

**Samedi 11 déc., 10h - 10h30 : P'tits lecteurs, spécial Noël**

*Pour les 3 - 6 ans. Sur inscription*



### NUIT DE LA LECTURE

**Lectures à la lampe de poche**

Petits et grands, venez avec une lampe de poche, vos chaussons, un oreiller et, accessoirement, votre doudou, pour vous installer dans un petit coin cosy. Des lectures pour les enfants et les adultes

animées par les membres des associations pont-péanaises Le Roi grenouille et Les Arts maniques, vous sont proposées. Dans la nuit noire, la médiathèque, parée de tapis et de petites lampes de chevet, est bien chaleureuse.

**Vendredi 21 janvier, 17h30 - 18h : Lectures douces**

*Pour les enfants à partir de 3 ans*

**19h - 21h : Lectures pleines d'effroi**

*Pour les ados et adultes*



### UNE ILLUSTRATRICE À LA MÉDIATHÈQUE

**Atelier illustration**

Quelle chance de pouvoir rencontrer Andrée Prigent et de pouvoir participer à l'un de ses ateliers ! Cette grande illustratrice vous propose de créer un leporello

(livre-accordéon) rien qu'à vous.

Cet atelier est organisé en collaboration avec les médiathèques de Bourgbarré et d'Orgères.

**Mercredi 26 janvier, 14h - 16h : Atelier illustration**

*À partir de 6 ans et ados. Sur inscription*



### LA BIBLIOTHÈQUE SUSPENDUE

**Exposition et ateliers d'écriture**

La très belle exposition « La bibliothèque suspendue » prêtée par la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine vous invite à vivre une expérience surprenante et vraiment enthousiasmante : 32 livres de l'artiste Jean-Claude Loubières sont accrochés de façon... renversante.

Des ateliers d'écriture sont proposés par Catherine Cudennec dans le cadre de cette exposition qui invite aussi à jouer avec les mots, en toute simplicité et avec beaucoup de plaisir.

**Du mercredi 23 février au mercredi 27 avril : Exposition**

**Mercredi 16 mars, 15h : Atelier d'écriture**

*Pour les enfants à partir de 8 ans*

**Samedi 26 mars, 10h : Atelier d'écriture**

*Pour les ados et les adultes*



### PARTAGE TA BIB'

Dans le cadre de la Nuit de la lecture, nous avons besoin de vous pour décorer et transformer la médiathèque en cocon. Si vous avez de vieux tapis, des lampes de chevet et des guirlandes lumineuses entassés dans votre grenier,

n'hésitez pas à les prêter pour cette soirée spéciale du 21 janvier. Ensemble, nous ferons de la médiathèque un lieu douillet. Contact : 02 99 52 80 53

## LES COUPS DE CŒUR

### Voyages dans mon jardin

Ce beau livre est destiné à tous les amoureux des jardins et au dessin. L'auteur-illustrateur Nicolas Jolivot y trace le portrait d'un lopin de terre devenu jardin familial et de tout ce qui l'habite, vivants ou souvenirs. Remontant en 1821, aux origines de ce jardin et au plus loin d'une mémoire familiale, il égrène les grandes dates de l'histoire du lieu. Simultanément, au pas du voyageur, lent et attentif, il nous emporte au plus près de ce qui survient là, à ras de terre ou depuis le ciel, le long d'un arbre ou dans le bassin tout au long d'une année de vie de la nature. Un vrai bonheur !

### Blacksad revient !

Que tous les amoureux de la série culte Blacksad se réjouissent ! Le sixième tome de cette bande dessinée anthropomorphe qui se déroule dans les Etats-Unis des années 50, vient de paraître. Venez (re)découvrir ce chef d'œuvre qui évoque le roman noir de la littérature américaine.

### Les Petits Mythos

Tous les jeunes lecteurs de 6-10 ans vont être fous de joie. La médiathèque vient d'acheter les 12 tomes de la série Les Petits Mythos. Une bande dessinée qui, mine de rien, sous couvert d'humour, met en scène la mythologie grecque.

### AGENDA DES P'TITS LECTEURS

Lecture animée pour les enfants les samedis de 10h à 10h30 : **11/12** (3-6 ans) - **05/03** (3-6 ans), avec le concours de Céline Malenfant du Syndicat intercommunal de musique Rive Sud, **02/04** - sur inscription.



### Musique

Venez retrouver ou découvrir les têtes d'affiche de l'eB et du Pôle Sud avant de les voir et écouter en concert : Cut The Alligator, Sages comme des sauvages, San Salvador, Kolinga, Blick Bassy...



### ADHÉSION ET ANIMATIONS GRATUITES

#### HORAIRES

- Mardi et jeudi : 16h30 - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

18 route de Nantes  
35131 Pont-Péan  
02 99 52 80 53  
[mediatheque.accueil@pontpean.fr](mailto:mediatheque.accueil@pontpean.fr)  
[www.mediathequepontpean.fr](http://www.mediathequepontpean.fr)

*Le pass sanitaire (à partir de 12 ans et deux mois) est obligatoire pour entrer dans la médiathèque. Vous pouvez retourner vos documents sans pass et utiliser le service « click and collect » à partir du site [www.mediathequepontpean.fr](http://www.mediathequepontpean.fr).*

## CSF

### Arrêt du service Baby-sitting et aide aux devoirs

La CSF a le regret de vous informer de l'arrêt du service baby-sitting et aide aux devoirs suite à la démission de la coordinatrice Gaëlle Quéré. L'association la remercie pour ses nombreuses années d'investissement au sein de la CSF.

## UNC

### Le bonheur de se retrouver

Ce samedi 25 septembre de nombreux membres de l'UNC ainsi que ceux du club des aînés ont partagé un repas et des activités sous le signe de la bonne humeur. Le soleil était lui aussi en grande partie de la fête, quelques gouttes se sont invitées mais n'ont rien perturbé la bonne ambiance générale, ni les joueurs de palets! Une journée riche en échanges, partages qui a permis de tous nous retrouver dans un esprit fraternel et de bienveillance. Trois membres du cercle celtique ont répondu présents à la demande du président Patrick Lemoine et ont généreusement animé cette splendide journée!

Merci ce fut un plaisir! Marcel a lui aussi fait danser avec son harmonica et son tambourin sur des rythmes endiablés et a fait un tabac! Merci à lui! Unis comme au front était la devise de l'UNC et ce 25 septembre nous étions tous unis et heureux. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.



## GYM VOLONTAIRE

### Venez vous inscrire!

Suite à deux années de covid et comme tant d'autres associations, la Gym Volontaire de Pont-Péan est menacée de disparaître, car elle a perdu beaucoup de ses adhérent-e-s. Pourtant, elle bénéficie de bonnes conditions d'accueil des cours. Les cours sont dispensés dans la grande salle du complexe sportif. Du matériel est à disposition (tapis, haltères, steps, ballons etc.). Les 2 animatrices rémunérées adaptent les exercices en fonction de l'âge et du niveau des adhérent-e-s.



Il est possible de s'inscrire en cours d'année. Vous avez droit à 2 cours d'essais avant de prendre la décision de vous inscrire. Les membres du bureau bénévoles vous garantissent une ambiance agréable.

### HORAIRES - Jusqu'à 5 heures de cours par semaine

lundi	9h30 / 10h30	
mardi	10h30 / 11h30 (spécial seniors)	20h00 / 21h00
jeudi		18h30 / 19h30 - 19h30 / 20h30

### TARIFS 2021/2022

Normal : 107 € (tous les cours) / senior : 85 € (cours spécial seniors) / Étudiant : 85 € (tous les cours). Les prix restent identiques pour les personnes extérieures à Pont-Péan.

### CONTACT

06 07 53 28 48 - pchadufaux@gmail.com

## CLIC ALLI'ÂGES

### Des Ateliers de sophrologie pour les aidants

Le CLIC Alli'âges est un service gratuit d'accompagnement et de suivi individualisé à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des proches aidants (maintien de l'autonomie, soutien à domicile...). Nous organisons également des actions de prévention. À partir du 10 décembre, un cycle de sophrologie de 8 séances d'1h30 est proposé, une fois par semaine, aux personnes qui accompagnent un proche en difficulté. Ces ateliers ont pour objectif de prendre du temps pour soi, respirer, prendre du recul sur ses propres émotions, apaiser le stress et prendre soin de soi pour continuer à prendre soin de son proche... Ils seront animés par une sophrologue et sont gratuits. Les ateliers auront lieu à Cesson-Sévigné.

**Informations et inscriptions  
auprès du CLIC Alli'âges  
02 99 77 35 13  
accueil@clic-alliages.fr**

## BREIZH-KABYLIE

### Célébration du nouvel an berbère le 15 janvier à l'eB



Breizh-kabylie, créée en août 2021, est une nouvelle association de la commune. Présidée par Mourad Zeroukhi, l'association Breizh-Kabylie a pour objectif de faire rayonner la culture bretonne et kabyle et susciter les liens d'amitié entre elles. Elle est apolitique et non-religieuse et organise toutes sortes d'événements culturels, écologiques et humanitaires.

### Les activités de l'association

- Ateliers découverte des cuisines bretonne et kabyle
- Ateliers découverte des langues bretonne et kabyle
- Conférences et débats autour de grands sujets sociétaux
- Événements culturels : fête de la musique, nouvel an berbère, Fest-noz, danse kabyle...
- Actions humanitaires.

### Célébration du nouvel an berbère

Il se tiendra le 15 janvier 2022 à 19h à l'espace Beausoleil. Des musiciens berbères et bretons viendront animer la fête. Des danses bretonnes seront également à l'honneur avec Kelc'h al lann cercle celtique pont-péanais. Vous pourrez découvrir le véritable couscous kabyle et quelques autres gourmandises typiques. Le 12 janvier est le jour habituel de la célébration de la fête Yennayer 2972, le nouvel an du calendrier berbère. Les familles amazighes préparent le repas du nouvel an : Imensi n Yennayer. Le dîner est préparé avec du poulet, de la viande séchée, acedluh, et sept légumes, Sevaa Issoufar, pour le couscous (élément principal de la cuisine amazigh). On sert aussi le herchem, plat composé de blé, de fèves, et de pois chiches. Pour le dessert, on déguste des crêpes mille trous, des beignets et des fruits secs.

### CONTACT

06 70 86 05 86  
www.breizh-kabylie.org  
contact@breizh-kabylie.org

## COMITÉ DES FÊTES

### Grande soirée du rire et de la chanson Samedi 26 février 2022 - 20h30

Le Comité des fêtes de Pont-Péan vous propose une soirée exceptionnelle où se mêlent le rire et la chanson pendant plus de deux heures de show, avec la participation de deux artistes confirmés : l'humoriste Jean Piépié, qui raconte ses difficultés face à la modernisation à travers des sketches où tout le monde se reconnaît, et la chanteuse Delphine. Une voix à découvrir, un véritable tour de charme et d'émotions, et un programme varié et constamment renouvelé selon les tubes du moment, qui saura ravir toutes les générations!

**TARIFS : 15 € (adultes) 10 € (enfants)**  
**BILLETTERIE : U Express à partir du 1<sup>er</sup> février**  
(uniquement par chèque)  
**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 02 99 52 88 02**  
**06 36 16 23 30 - 02 99 05 79 90 m.moisan1@free.fr**



### Vide Grenier avec réservation dimanche 24 avril 2022

Pour vendre au vide grenier du dimanche 24 avril 2022, vous devez vous inscrire auprès de l'équipe du comité des fêtes, à la mairie, le **mercredi 23 mars**, de 16h à 19h et le **samedi 2 avril** de 9h à 12h pour les Pont-Péanais et le **mercredi 6 avril** de 16h à 19h et le **samedi 9 et 16 avril** de 9h à 12h, pour tous les extérieurs.

Le secteur occupé par les exposants ne change pas : avenue du Chemin Vert, allée des Genêts, rue des Marronniers, rue des Pins, rue des Peupliers, allée des Bruyères, allée des ajoncs. L'installation des stands se fera entre 6h et 8h30 et l'accueil du public entre 9h et 18h. La circulation sera coupée sur cette zone entre 5 h et 19h.



**TARIFS : 4 € les 2 mètres,**  
**5 € l'emplacement du véhicule (si disponibilité)**  
**INFOS ET CONTACT : comitedesfetes@pontpean.fr**  
**m.moisan1@free.fr - 06 36 16 23 30**

## MAL'O

### ENTRETIEN AVEC THIERRY CHADUFAUX PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

*Thierry Chadufaux dispense bénévolement des cours d'informatique à Pont-Péan tous les jeudis après-midi depuis 4 ans. Grâce à lui, plusieurs dizaines de Pont-Péanais ont acquis ou acquièrent les bonnes pratiques de l'informatique, afin d'être autonomes dans les démarches dématérialisées devenues aujourd'hui incontournables. La municipalité salue son investissement et soutient l'association Mal'O en lui mettant à disposition des locaux et du matériel pour les cours.*



#### Que signifie Mal'O ?

Mal'O est l'acronyme de « Mon Ami l'Ordinateur ». Cette jeune association propose à ses adhérents un parcours d'apprentissage permettant de comprendre et d'utiliser un PC de façon efficace et sans contrainte.

#### Pourquoi avez-vous créé l'association Mal'O ?

Cette aventure a démarré il y a quatre ans. J'ai en effet répondu avec enthousiasme présent quand le CCAS est venu me solliciter. Jeune retraité et de par mon cursus professionnel, j'étais le candidat pressenti. En effet, j'ai fait ma carrière dans le monde industriel, plus précisément à la « Télémechanique Électrique » puis « Schneider Electric » entreprise fabricant du matériel d'automatisme servant à équiper le process industriel dans des domaines très variés. J'y ai découvert un large panel de technologies informatiques et exercé plusieurs fonctions, notamment dans le technique puis le commercial avant de terminer ma carrière comme interlocuteur chargé des relations avec le rectorat et l'enseignement technique pour former les enseignants aux nouvelles technologies industrielles. Et puis nous avons décidé, il y a deux ans, avec quelques adhérents de créer MAL'O.

#### Comment se déroulent les cours ?

Les cours ont lieu tous les jeudis après-midi, en deux sessions l'une de 14h à 16h et l'autre de 16h à 18h, à l'espace Beausoleil, salle des Puits et Carreau. Les cours sont ouverts à tous les publics sur adhésion annuelle de 15 € /an. Les adhérents peuvent venir avec leur propre ordinateur portable s'ils le souhaitent, sinon l'association leur en prête. J'en profite pour remercier le Pôle Accueil Emploi avec qui

nous avons signé un contrat de partenariat stipulant la mise à disposition de PC pour MAL'O contre des heures de maintenance des ordinateurs de leurs salles. Je remercie aussi les services techniques centraux de la poste qui nous ont donné 5 PC portables de très bonne facture.

#### Qu'est-ce que vous apprenez à vos élèves ?

Il s'agit d'apprendre comment fonctionne l'ordinateur et surtout comment s'en servir. Mes cours s'adaptent au niveau des participants. Ça commence pour certains par la prise en main du clavier et de la souris. Puis on voit ce qu'est un navigateur, un moteur de recherche. On apprend à effectuer une recherche, à gérer ses favoris, à créer une messagerie, créer et gérer sa médiathèque, ou encore à organiser son bureau. Il faut rendre l'apprentissage ludique et accessible. La projection des tutoriels vidéo pour animer mes cours aide en ce sens, l'objectif étant d'acquiescer les bons automatismes. Par ailleurs, j'ai à cœur de faire découvrir à nos adhérents que le monde de l'informatique ne se limite pas uniquement à des OS propriétaires comme Windows ou Mac/Os. Mais que la fondation Linux offre gratuitement une multitude de solutions vraiment adaptées au grand public.

#### Qu'est-ce qui motive votre engagement au sein de l'association Mal'o ?

L'informatique offre d'innombrables possibilités et est devenue un objet du quotidien incontournable. Malheureusement je constate que la plupart des gens ignorent les bases et n'utilisent pas de manière optimale leur ordinateur. J'espère avant tout leur transmettre, en toute humilité, une méthode d'utilisation des ressources de leur PC, afin de leur faciliter au quotidien l'usage de ce formidable outil.

**Séances d'initiation à l'informatique le jeudi, à l'espace Beausoleil, de 14h à 16h et de 16h à 18h**

**CONTACT : 07 69 01 85 48 - malordi.35@gmail.com**



## GALÈNE

### Association patrimoine minier

#### Assemblée Générale

Lors de son Assemblée Générale du 25 mai 2021, l'association Galène a élargi et renforcé son conseil d'administration. Au sein de celui-ci, un bureau intercommunal avec Charles Seigneur comme président fondateur, Philippe Henry vice-président exécutif, Hervé Giffard trésorier et Yvon Plévin secrétaire et bruzois.

#### Journées du patrimoine

Le succès des Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre 2021: compte tenu du contexte sanitaire, Galène a dû renoncer à son exposition à l'Espace Beausoleil. 270 visiteurs étaient néanmoins au rendez-vous pour une visite de 2 heures animée par Philippe Henry, suivie de belles réactions sur le site de Galène. Nous avons également eu le plaisir de rencontrer des descendants des Danycan de l'Épine et une personne dont l'arrière-grand-père né en 1856 a travaillé dans la Mine comme riveteur. Le dimanche s'est conclu par un pot de remerciements offert par la municipalité avec un discours de monsieur le Maire.

#### Budget participatif

Galène a répondu à l'appel à projet dans le cadre du budget participatif mis en place par la municipalité en 2021. Il s'agit d'un atelier avec toutes les bonnes volontés qui viendront nous rejoindre pour nettoyer et mettre en sécurité les vestiges autour du bâtiment d'extraction, aujourd'hui enfouis sous la végétation. Proche de l'espace Beausoleil, et en visibilité de la future médiathèque, cet espace mérite d'être valorisé.



© André Le Dézéir

## LE ROI GRENOUILLE

### Déjà 20 ans !

Association de théâtre pour tous, elle a été créée en 2002 par une animatrice scolaire ayant la volonté de partager sa passion avec des enfants puis les adultes.

Les premières représentations des enfants ont été faites à l'école, puis dans la salle du conseil à la mairie et à la salle de la Renaissance. À la construction de l'espace Beausoleil, l'association a été l'une des premières à se produire dans cette magnifique salle.

Depuis sa création, ce sont 384 adhérents (360 enfants et 24 adultes) qui se sont exprimés sur les planches. 15 animatrices et un animateur se sont succédé pour faire découvrir le théâtre et mettre en scène les spectacles.

Grâce à l'association, bon nombre d'enfants ont pris confiance en eux et ont réussi à dépasser leurs limites, au plus grand plaisir de leurs parents et famille. Depuis quelques années, pour pouvoir faciliter l'expression de chacun, l'association a volontairement limité les groupes à 10 enfants.

En fonction des années, et des échanges avec les animateurs, les enfants présentent chaque année, des petites saynètes ou des pièces courtes.

Pour les adultes, à ce jour 25 comédies ont été jouées à l'espace Beausoleil, mais aussi à St Erblon, Orgères, Noyal-sur-Seiche et Maure-de-Bretagne. Elles sont choisies par les adultes qui jouent, soit des pièces connues, soit des créations de l'auteur et acteur préféré de la troupe, Michel Pages. Pour cette année, les représentations se feront à l'espace Beausoleil pour les enfants le samedi 21 mai 2022 à 16h, et pour les adultes les 1 et 2 avril 2022 à 20h30.

La troupe « adultes » présentera une création également de Michel Pages « Le disparu de Pont-Péan », pièce comique où la bonne humeur sera de mise.





## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

**Rejoignez une association au service des projets de l'école !**

L'APE s'est réunie mardi 5 octobre 2021 pour son Assemblée Générale. À cette occasion, Monsieur Le Maire Michel Demolder, Sylvie Bernard, adjointe à l'éducation, Laurence Bitauld, enseignante en CM1-CM2, étaient présents, ainsi que 14 parents.

L'APE a pour objectif de mener des projets afin de récolter des fonds pour financer les projets de l'école. Après un bilan de l'année 2020-2021, l'association a procédé au vote de son bureau 2021-2022, en grande partie reconduit pour cette année : Delphine Sirera (Présidente), Clervie Kerouasse (Vice-présidente), Anne-Sophie Nicolazo (Trésorière), Gwenaëlle Joncour (Secrétaire).

C'était la dernière AG de Karine Bordeau (Vice-secrétaire), qui après plusieurs années d'investissement, nous quitte, suite au départ de son enfant au collège.

C'est l'occasion de rappeler que l'association a besoin de nouveaux membres, de nouvelles idées. Une partie du bureau a annoncé qu'il passerait le relais l'an prochain.

**Dans une ambiance collégiale et conviviale, les projets 2021 ont été abordés :**

- Le marché de Noël devrait pouvoir se tenir cette année pour le bonheur des petits et des grands, avec en amont la vente des sapins de Noël en partenariat avec l'ESAT de Bain-de-Bretagne ;
- L'action « Lire c'est partir » qui permet à chaque enfant de s'offrir un livre accessible sera reconduite cette année ;

- Un loto sera organisé suite au succès de cette belle opération en 2020 ;
- Un repas festif sur le thème du carnaval sera un moment convivial attendu.

D'autres idées ont émergé au cours de cette AG. On vous en dira plus au fur et à mesure de l'année. L'AG s'est terminée par un beau moment convivial.

**VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE :**  
[ape.lucie.aubrac.pontpean@gmail.com](mailto:ape.lucie.aubrac.pontpean@gmail.com)  
<http://ape.pontpean.free.fr/>  
<https://www.facebook.com/APEpontpean/>

## MARCHÉ DE NOËL

**Vendredi 10 décembre**

L'APE vous invite le vendredi 10 décembre à partir de 16 h 30 à l'école maternelle pour son marché de Noël.

Au programme : photo avec le père Noël, vente d'objets, vente de livres, maquillage, fabrication d'objets.



## APE MARCHÉ AUX LAMPIONS

**Samedi 4 décembre - 17h**

Venez illuminer votre ville et fêter ensemble le début des illuminations de Noël, le samedi 4 décembre à 17h, parc de la mairie. Vin chaud et pop corn vous attendent à l'arrivée.

**Vente de lampions à 2 € pièce par l'APE**  
**Événement coorganisé par la ville de Pont-Péan et l'association de Parents d'élèves Lucie Aubrac.**



## CONCOURS - DÉCORATION DE NOËL

*Esprit de fête dans les rues et villages de Pont-Péan*

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Pont-Péan invite tous les habitants à décorer ses rues et ses villages, en participant à un concours de maisons, balcons et fenêtres décorés.

**Le jury, récompensera les plus belles décorations, mais aussi les plus originales, les plus ingénieuses dans la réalisation, et surtout celles qui sont respectueuses de l'environnement** (décorations faites à partir de matières recyclées, décorations naturelles et lumières à économie d'énergie).

Pour participer, il suffit de remplir un bulletin d'inscription disponible en mairie, chez les commerçants ou sur le site de la commune, [www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr).

Les gagnants se verront remettre un bon cadeau à utiliser chez les commerçants de l'association Les Vitrites pont-péannaises.

**INSCRIPTION ET RÈGLEMENT en mairie et sur [www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)**



## MARCHÉ DE NOËL DES COMMERÇANTS

**Samedi 18 décembre**

Samedi 18 décembre 2021, l'association des Vitrites Pont-Péannaises animera un marché de Noël au centre commercial les Genêts. Suite au succès de la tombola de Noël 2020, et portée par l'envie de créer un moment festif, l'association a souhaité aller plus loin cette année en proposant un événement entièrement dédié à la magie de

Noël. Ainsi petits et grands pourront profiter de nombreuses animations. Il sera possible de se restaurer sur place avec un stand de galette-saucisses, des crêpes, des chouquettes, du café et du vin chaud. Divers jeux vous attendront dans les boutiques, ambiance garantie.

**Les Vitrites**  
**Pont-Péannaises**  
 ARTISANS - COMMERÇANTS - ENTREPRENEURS



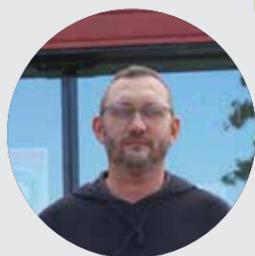
## ANIMATION DE NOËL AU MARCHÉ

**Dimanche 12 décembre**

Le groupe d'animation du marché vous attend sur la place des Genêts le dimanche 12 décembre entre 9h et 13h pour un marché sous le signe de Noël, avec vos habituels commerçants ambulants (vendeurs d'huîtres, primeurs, fromagers, rôtisseurs, poissonniers...) mais aussi de la musique, des douceurs, la présence du Père Noël et bien d'autres surprises encore.

## ROMUALD FRISSON

### Nouveau délégué à la vie économique



Suite au décès de Muriel Blouin adjointe à l'enfance et à l'éducation le conseil municipal a dû se réorganiser. Ainsi Sylvie Bernard est devenue adjointe à l'enfance et à l'éducation et Romuald Frisson l'a remplacée en tant que délégué à la vie économique. Il devient l'interlocuteur privilégié communal des entreprises du territoire. Il recense leurs besoins et en fait part au conseil municipal, les informe de l'actualité communale et veille à valoriser leur dynamisme. Il a aussi pour mission de faire vivre le marché en assurant la présence de marchands ambulants et en pilotant les animations organisées par le groupe Anim'marché.

#### Romuald Frisson nous parle de lui :

« J'ai 48 ans, je suis marié, je suis père de 4 enfants, dont une fille qui est scolarisée en moyenne section à l'école Lucie Aubrac de Pont-Péan. Je suis cuisinier dans le secteur hospitalier. J'habite la commune depuis 6 ans. Je suis attaché à Pont-Péan. C'est là que je souhaite voir grandir mes enfants et c'est pour cette raison que je me suis engagé auprès de la liste NEPP. Lorsque mes collègues élus m'ont proposé de prendre la responsabilité de la délégation à la vie économique, j'ai tout de suite accepté, car ça représentait un challenge personnel dont j'avais besoin. Gérer les animations du marché et être l'interlocuteur des artisans et commerçants n'est pas chose facile, je suis encore en phase d'apprentissage, mais j'ai à cœur de réussir la mission qui m'a été confiée. »

## BOUCHERIE DELOURMEL

### La boucherie Charcuterie traiteur du centre commercial a changé de propriétaire.

Depuis le mois de septembre, Romain et Cindy Delourmel sont les nouveaux propriétaires de la boucherie du centre commercial. Boucher salarié à Chartres-de-Bretagne depuis 5 ans, Romain Delourmel cherchait à reprendre une affaire dans le secteur. Il a été séduit par Pont-Péan, une ville à taille humaine avec une ambiance commerçante sympathique. Le couple propose de la charcuterie et de la viande en majorité produite localement, ainsi qu'une carte traiteur variée. Retrouvez également en vente à emporter, les plats du jour et de la pâtisserie réalisée par Cindy Delourmel.

**Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 7h30 à 18h30.**

**CONTACT**  
Boucherie Delourmel  
31 Avenue du Chemin Vert Centre Commercial Les Genêts  
02 99 52 41 83  
boucheriedelourmel@gmail.com



## TRAITEUR LAS-SIETTE

### Un concept inédit pour une cuisine créative

Depuis septembre dernier, un nouveau traiteur s'est installé à Pont-Péan. Après un parcours sans faute et avoir vécu de belles expériences en cuisine, c'est désormais une toute autre aventure dans laquelle s'est lancée Safak Evin, en proposant ses plats à emporter. Ce passionné de cuisine avait à cœur d'installer son entreprise dans sa commune auprès de ses amis et de sa famille. Et c'est une fierté pour lui d'avoir concrétisé ce projet.

Il trouve son bonheur dit-il, dans le fait de « cuisiner des produits de saison, en ajustant les techniques de cuisson pour garantir toutes les saveurs en bouche, et voir les mines réjouies des habitants revenir commander des plats en le félicitant ».

Le chef propose ses plats à emporter le midi et le soir. Et sur place un espace privé équipé est disponible à la location pour des séminaires, et réunions de travail.

**Las Siette 11B route de Laillé 35131 Pont-Péan.**  
<https://las-siette.fr/>



## LA CABANE DU COIFFEUR

### Un barbier à la cabane du coiffeur

Camille Cabanes la propriétaire du salon de coiffure La cabane du coiffeur a décidé en octobre dernier de renforcer son équipe en recrutant Clément Arabia un jeune Pont-Péannais coiffeur barbier, pour répondre à une demande croissante de sa clientèle masculine.

En effet la tendance des coiffures très structurées, avec dessin, contours, dégradés américains et le grand retour de la barbe se développent et requièrent des compétences techniques bien spécifiques. À tout juste 18 ans, Clément passionné par la coiffure homme, manie ses outils avec une grande dextérité et affiche une légère décontraction qui instaure automatiquement un climat de confiance auprès de sa clientèle. Ce nouveau service est déjà un succès puisque le carnet de réservations ne désemplit pas.

**HORAIRES : du mardi au jeudi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Le vendredi, de 9 h 30 à 19 h, et le samedi, de 8 h 30 à 16 h. Coiffeur Barbier du mercredi au samedi.**

**La Cabane du coiffeur, 2, rue des Tamaris.**  
**Tél. 02 99 57 63 94.**  
**Rendez-vous sur [www.planity.com/la-cabane-du-coiffeur-35131-pont-pean](http://www.planity.com/la-cabane-du-coiffeur-35131-pont-pean).**



## SKULL CBD

### Fabrice raconte la création de Skull cbd

Originaire du Havre, Je suis arrivé sur Rennes pour travailler à PSA. À l'arrivée de mes enfants, nous avons cherché avec ma femme, un pied-à-terre pour élever nos enfants dans un cadre de vie et une école agréables. C'est comme cela que nous sommes arrivés à Pont-Péan depuis plus de 7 ans maintenant. Suite à la crise sanitaire et à une longue période de chômage partiel, j'ai voulu me lancer dans une nouvelle aventure avec la création d'une petite boutique cbd de

proximité avec des produits de qualité et des conseils éclairés. Le cbd est une fleur de chanvre légal, qui se consomme en infusion en huile et miel (biologique de Pont-Péan). Pour en savoir plus venez me rencontrer.

**Skull cbd**  
**Vente en ligne sur <https://skull-cbd-34.websselfsite.net/>**  
**Boutique située au 37 rue de Tellé à Pont-Péan ouverte le samedi uniquement de 13h à 20h.**

## SALON 2.1

### Un nouveau salon de coiffure

Sylvie Bernard vous accueille dans son salon de coiffure « Salon 2.1 » situé au 21 avenue Henri Matisse. Forte d'une riche expérience de la coiffure, elle a décidé de se lancer et d'ouvrir son propre salon. Celui-ci a été pensé à son image, à la fois pratique et chaleureux. Vous entrez dans un endroit intime, où le principe est de ne pas accueillir plus de 2 personnes à la fois. Elle veut prendre le temps, d'écouter, de diagnostiquer, de conseiller ses clients pour bien cerner leur demande et leur apporter satisfaction. Elle accorde une grande importance à ce que sa clientèle se sente bien, que chaque rendez-vous soit un instant privilégié, pour soi, dans une atmosphère cocooning.

Sylvie propose diverses prestations, coiffure mixte, coiffure enfant, coupes, permanentes, colorations, balayages, etc.

Elle travaille avec les produits de la marque Revlon, et GHD pour le matériel de coiffage, également disponibles à la vente dans son salon.

**Salon 2.1 – ouvert du mardi au jeudi de 9 h à 19 h, le vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 12 h**

**21 av. Henri Matisse**  
**Stationnements à proximité**  
**Prise de rendez-vous par téléphone au 02 99 52 46 02**



## RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Cette démarche s'effectue auprès de votre mairie ou en ligne. Vous devrez vous munir de votre carte nationale d'identité ou passeport valide, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une fois le recensement effectué, vous recevrez une attestation de recensement qui vous sera demandée lors de certaines démarches, notamment l'inscription au baccalauréat avant 18 ans. Ensuite, vous serez convoqué.e à participer à la journée défense et citoyen-neté (JDC).

**INFORMATION**  
[www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)  
[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

## CORRESPONDANT DÉFENSE

*Un lien armée/nation*

Créée par la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer tous les citoyens à la notion de défense et de développer le lien armée-nation. Chaque commune désigne un correspondant défense, interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour ce qui concerne les questions de défense. Le correspondant défense est en étroite collaboration avec le délégué militaire départemental et assure sa mission autour de trois axes : politique de défense, parcours citoyen, mémoire et patrimoine. Ainsi, à titre d'exemple, la personne désignée peut être le relais entre les institutions (armée, gendarmerie, police) et tout jeune en demande de renseignements sur les carrières et

métiers offerts dans le domaine de la sécurité militaire et civile. Le correspondant défense est aussi l'interlocuteur privilégié en ce qui concerne la journée du citoyen (JDC) ou le service militaire volontaire. En étroite collaboration avec l'Union Nationale des Combattants (UNC) et l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONACVG), il organise toute manifestation dans le cadre des cérémonies commémoratives ( 8 mai, 18 juin, 11 novembre ...).

Le correspondant défense désigné par Monsieur le Maire est Dominique Jacq, Adjoint à la Solidarité, correspondant défense et délégué UNC.

**Il peut être contacté en mairie et reçoit sur rendez-vous.**



## DÉCLARATION DES RUCHERS



Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer réglementairement chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2021. Cet inventaire permet de connaître l'évolution du cheptel apicole, d'améliorer la santé des abeilles et mobiliser des aides européennes.

**Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr).**



## LISTES ÉLECTORALES 2022

**N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !**

Vous n'êtes pas encore inscrit.e sur les listes électorales de votre commune pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire. Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés

- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription.

**Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

Mairie

**MAIRIE**  
 2 avenue du Chemin Vert - 35131  
 02 99 52 41 70 [mairie@pontpean.fr](mailto:mairie@pontpean.fr)  
[www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)  
 Lundi 14h - 17h30  
 Mardi 14h - 17h30  
 Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h30  
 Jeudi 14h - 17h30  
 Vendredi 10h - 12h et 14h - 17h30  
 Samedi 09h - 12h

**En cas d'urgence le week-end l'adjoint.e d'astreinte est joignable au 06 76 87 77 00**

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**  
 rue de la Mine - 02 99 52 82 23  
[technique@pontpean.fr](mailto:technique@pontpean.fr)

**Signaler un dysfonctionnement d'éclairage, de voirie, d'égout :**  
<https://e-demarches.rennes.fr/>  
 02 23 62 25 25

**ESPACE BEAUSOLEIL**  
 Salle de spectacles et de réceptions  
 allée de la Mine - 02 99 05 75 63  
[espacebeausoleil@pontpean.fr](mailto:espacebeausoleil@pontpean.fr)  
[www.espacebeausoleil.fr](http://www.espacebeausoleil.fr)

**MÉDIATHÈQUE**  
 18 route de Nantes - 02 99 52 80 53  
[mediatheque@pontpean.fr](mailto:mediatheque@pontpean.fr)  
[www.mediathequepontpean.fr](http://www.mediathequepontpean.fr)  
 Mardi, jeudi : 16h30 - 18h30  
 Mercredi : 10h - 12h ; 14h - 18h30  
 Samedi : 10h - 12h30

**GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC**  
 allée de l'école - 02 99 52 84 05

**ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE (3 - 12 ans)**  
 allée de l'école - 02 99 05 77 17  
[enfance@pontpean.fr](mailto:enfance@pontpean.fr)  
[pontpean.portail-familles.net](http://pontpean.portail-familles.net)

**LOCAL JEUNES (12-18 ans)**  
 Espace Beausoleil - allée de la Mine  
 06 74 83 34 95  
[localjeunes@pontpean.fr](mailto:localjeunes@pontpean.fr)

**PETITE ENFANCE (0-6 ans)**  
 2 rue de Bellevue - 06 86 87 31 63  
[petiteenfance@pontpean.fr](mailto:petiteenfance@pontpean.fr)

**CRÈCHE MILLE-PATTES**  
 Espace Brocéliande  
 Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

**MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE**  
 1 rue Madame de Janzé  
 Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

**CCAS**  
 Centre Communal d'Action Sociale  
 Mairie de Pont-Péan - 02 99 52 41 70  
 Logements sociaux, tarification solidaire des transports, dispositif *Sortir !*, banque alimentaire.  
 L'adjoint à la solidarité D. Jacq reçoit sur rendez-vous, tous les jeudis matins.

**CDAS**  
 Centre Départemental d'Action Sociale  
 rue Madame de Janzé  
 Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 19 19

**AGENCE POSTALE**  
 Centre commercial Les Genêts  
 02 99 52 83 48  
 lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

Culture

Enfance

Social

Déchets

**MARCHÉ**  
 Tous les dimanches matins  
 Place du C. Commercial Les Genêts

**DÉCHÈTERIES**  
 - Bruz Les Garennes du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin  
 - Chartres-de-B. av. du Trégor lundi et vendredi 14h-18h\* mardi : 9h-12h mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h\*

- St-Erblon Le Perray - déchets verts lundi, mardi et vendredi 9h-12h mercredi 14h-18h\* samedi 9h-12h et 14h-18h\*  
 \*fermeture à 17h du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars

**Service déchets**  
 Rennes Métropole 08 00 01 14 31

**MAISON MÉDICALE**  
 88 route de Nantes  
**DIÉTÉTICIENNE**  
 G. Quéré - 02 99 52 41 36

**INFIRMIÈRES**  
 C. Houeix et M. Limbour  
 02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

**KINÉSITHÉRAPEUTES**  
 M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

**MÉDECINS**  
 N. Galland 02 99 52 86 64 S.  
 Galland-Dayot 02 99 52 44 44

**PODOLOGUE**  
 M. Mellet 02 99 63 59 15

**PSYCHOLOGUES**  
 D. Cassin 02 99 52 42 42  
 L. Le Mestre 06 87 02 14 57

**DENTISTES**  
 V. Lainé - MP. Saulnier M. Tancrey  
 5 bis rue de la Rivaudière  
 02 99 52 85 41

**INFIRMIÈRES**  
 S. Lozahic - 31 allée des Cèdres  
 06 83 57 15 12

A. Broussaud-Bécot & C.Verron  
 11 rue du Pont-Mahaud  
 07 49 90 00 97

**PHARMACIE**  
 M. Cavarec - 02 99 52 41 20

**AVICE TAXIS**  
 4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10

**OSTÉOPATHE**  
 A. Chevalier - 7 bis rte de Nantes  
 06 58 12 31 45

**ORTHOPHONISTE**  
 M. Blanchais - 2 allée du Parc  
 02 99 52 48 94

**URGENCES : 112 - SAMU : 15**  
 Police secours 17 - Pompiers : 18  
 Urgences pour personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler : 114

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Oriane LE DU	12/08/21
Clara SEUBE	21/08/21
Sacha BOUTEMY	06/10/21
Liam CARRIOU	02/11/21
Malo LISCOET	06/11/21

### MARIAGES

Estelle GRANDCLAUDE & Jean OUDOT	18/08/21
Julie GROMAND & Rémi DAMLENCOUR	28/08/21
Anne Averty & Eric MORNET	25/09/21
Maëlle PEGEAULT & Romain LOYZANCE	02/10/21
Chimelle DIBA WEDONAN & Gildas GBADING-KO-DAI	09/10/21
Jacqueline LE JOLY & Jean-Louis PANAGET	16/10/21
Marine DALL'OSTO & Nathan ARNAUD	23/10/21

### DÉCÈS

Jean-Pierre GARNIER	12/09/21
Yves DEREK	12/09/21
Dominique COLNOT	23/09/21
Nathan ARNAUD	07/11/21
André RENARD	04/11/21
Thérèse MACÉ	12/11/21

Directeur de publication : Michel DEMOLDER  
 Magazine municipal trimestriel réalisé par la commission communication : Evelyne OLLIVIER-LORPHELIN, Anthony BOSSARD, Nicolas RATY, Nadège LETORT, Dider LEGOFF et la responsable communication de la ville, Céline CALVAR.  
 Nous remercions les élus, les services municipaux, les associations ainsi que Jean-Pierre CUDENNEC et Gérard GAUCHON qui participent à la création des articles.  
 ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires.  
 Impression sur papier géré durablement par l'imprimerie EDICOLOR - La Fresnais - BP 47041 - 35 470 BAIN-DE-BRETAGNE

CONTACT : [communication@pontpean.fr](mailto:communication@pontpean.fr)

Pont-Péan



# L'agenda

## DÉCEMBRE

**SAMEDI 4 DÉCEMBRE**  
**LANCEMENT DES ILLUMINATIONS**  
**DE NOËL**

départ 17h - à partir de la mairie

**MERCREDI 8 DÉCEMBRE**  
**ATELIER : CRÉE TA DÉCO DE NOËL**  
15h / 17h30 - médiathèque

**VENDREDI 10 DÉCEMBRE**  
**MARCHÉ DE NOËL DE L'APE**  
à partir de 16h30  
école maternelle Lucie Aubrac

**SAMEDI 11 DÉCEMBRE**  
**P'TITS LECTEURS SPÉCIAL NOËL**  
10h / 10h45 - médiathèque

**SAMEDI 11 DÉCEMBRE**  
**ASSOCIATION PRIMEVÈRE**  
**SPECTACLE DE NOËL**  
10h - espace Beausoleil

**DIMANCHE 12 DÉCEMBRE**  
**ANIMATION DE NOËL AU MARCHÉ**  
9h / 13h - Place des Genêts

**JEUDI 16 DÉCEMBRE**  
**SAN SALVADOR**  
**CHŒUR POLYPHONIQUE À 6 VOIX**  
20h30 - espace Beausoleil

**SAMEDI 18 DÉCEMBRE**  
**MARCHÉ DE NOËL DES COMMERÇANTS**  
Centre commercial Les Genêts

**LUNDI 20 DÉCEMBRE**  
**DATE BUTOIR INSCRIPTION**  
**CONCOURS DE DÉCORATION**

## JANVIER

**SAMEDI 8 JANVIER**  
**VŒUX DU MAIRE**  
11h - espace Beausoleil

**VENDREDI 14 JANVIER**  
**CHLOÉ LACAN / NINA SIMONE**  
**MUSIQUE ET THÉÂTRE**  
20h30 - espace Beausoleil

**SAMEDI 15 JANVIER**  
**NOUVEL AN BERBÈRE**  
**ASSOCIATION BREIZH KABYLIE**  
19h - espace Beausoleil

**VENDREDI 21 JANVIER,**  
**NUIT DE LA LECTURE**  
17h / 21h - médiathèque

**SAMEDI 22 JANVIER**  
**GALETTE DES ROIS DU VIET VO DAO**  
espace Beausoleil

**MERCREDI 26 JANVIER**  
**ATELIER ILLUSTRATION**  
**AVEC ANDRÉE PRIGENT**  
14h / 16h - médiathèque

**MERCREDI 26 JANVIER**  
**COLLECTE DE SANG - EFS**  
14h30 / 19h - espace Beausoleil

**VENDREDI 28 JANVIER**  
**CAMILLE CHAMOUX**  
**HUMOUR**  
21 h - au Pôle Sud Chartres-de-Bretagne

**SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JANVIER**  
**FESTIVAL CINÉ'THIQUE**  
Cinéma documentaire  
espace Beausoleil

## FÉVRIER

**SAMEDI 5 FÉVRIER**  
**ADEC**  
**SOIRÉE THÉÂTRE « PAR 4 CHEMINS »**  
20h30 - Espace Beausoleil

**JEUDI 24 FÉVRIER**  
**CUT THE ALLIGATOR**  
**FUNK - SOUL**  
20h30 - espace Beausoleil

**DU MERCREDI 23 FÉVRIER**  
**AU MERCREDI 27 AVRIL**  
**EXPOSITION**  
**LA BIBLIOTHÈQUE SUSPENDUE**  
médiathèque

**SAMEDI 26 FÉVRIER 2022**  
**COMITÉ DES FÊTES**  
**GRANDE SOIRÉE**  
**DU RIRE ET DE LA CHANSON**  
20h30 - espace Beausoleil

## MARS

**SAMEDI 5 MARS**  
**P'TITS LECTEURS**  
10h / 10h45 - médiathèque

**MERCREDI 16 MARS**  
**ATELIER D'ÉCRITURE**  
à partir de 8 ans  
15h - médiathèque

**SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MARS**  
**ARTS MANIAQUES**  
**THÉÂTRE**  
20h30 le samedi, 15h le dimanche  
espace Beausoleil

**SAMEDI 26 MARS**  
**« UN OCÉAN D'AMOUR »**  
**COMPAGNIE LA SALAMANDRE**  
Jeune public  
**Théâtre d'objets et univers de papier**  
17h - espace Beausoleil

**SAMEDI 26 MARS**  
**ATELIER D'ÉCRITURE**  
**pour les ados et les adultes**  
10h - médiathèque

Les événements annoncés dans ce magazine sont conditionnés par le contexte sanitaire lié à la covid-19 et aux mesures gouvernementales qui en découlent. L'information est actualisée régulièrement sur [www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)

